

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Samse

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ODICEO
115, boulevard Stalingrad
CS 52038
69616 Villeurbanne cedex
S.A. au capital de € 275.000
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Samse

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Samse,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Samse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la « Note 1 - Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts du changement de méthode comptable résultant de l'application au 1^{er} janvier 2018 de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée s'élèvent à M€ 45,5, soit 4,5 % du total bilan du groupe.</p> <p>Comme décrit dans les notes 1 et 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la direction procède à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces tests sont effectués au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Ils sont réalisés par unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT, comprenant les écarts d'acquisition affectés. Ils sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.</p> <p>Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité. La valorisation repose notamment sur des multiples d'agrégats comptables (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation).</p> <p>Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT, à laquelle est affectée une quote-part de la valeur comptable des écarts d'acquisition, fait l'objet</p>	<p>Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la direction et nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ prendre connaissance des principes et des méthodes de détermination des indices de perte de valeur et de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée ;▶ corroborer, notamment par entretiens avec la direction, les principales données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations (comme le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme) ;▶ prendre connaissance des perspectives commerciales des agences présentant un indice de perte de valeur, au moyen d'entretiens avec la direction ;▶ comparer les estimations comptables des projections de flux de trésorerie des périodes précédentes avec les réalisations effectives correspondantes pour en évaluer la fiabilité et faire une comparaison avec les dernières estimations de la direction ;▶ analyser la sensibilité des hypothèses retenues ;

d'une analyse permettant de détecter si la valeur d'utilité de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Compte tenu de la complexité des modèles utilisés et de leur sensibilité aux variations de données et hypothèses, en particulier des prévisions de flux de trésorerie et du taux d'actualisation utilisé, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit.

- ▶ par sondages, rapprocher les données utilisées pour réaliser les tests de dépréciation avec la comptabilité et vérifier l'exactitude arithmétique des évaluations retenues par la société.

■ Evaluation et dépréciation des stocks de marchandises

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les stocks de marchandises figurent au bilan consolidé du 31 décembre 2018 pour un montant net de M€ 271,3 et représentent 26,6 % de son total.</p> <p>Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et escomptes obtenus sur les achats.</p> <p>Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est calculé, article par article, en tenant compte du taux de rotation depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des techniques utilisées, comme cela est précisé dans les notes 1 et 10 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du poids des stocks dans le bilan consolidé, du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles provisions qui en découlent, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons analysé les principes et les méthodes de détermination de la valeur brute et nette des stocks et avons échangé avec la direction sur les résultats de leurs analyses concernant les ajustements de valeur nécessaires.</p> <p>Des participations sélectives aux prises d'inventaire ont été effectuées afin de rapprocher les quantités présentes en stocks et les quantités valorisées en comptabilité.</p> <p>Nous avons identifié et testé les contrôles jugés importants mis en place pour le calcul du coût moyen pondéré, y compris les contrôles automatisés.</p> <p>Nous avons également examiné les variations de prix unitaires au 31 décembre 2018 par rapport à l'exercice précédent et avons analysé les variations les plus significatives et les variations jugées anormales.</p> <p>S'agissant des dépréciations, les processus d'identification des articles endommagés ou à rotation lente ont été analysés et l'efficacité des contrôles clés relatifs à ceux-ci a été testée. Nous avons étudié les hypothèses retenues par la direction pour la comptabilisation de provisions spécifiques.</p> <p>Enfin, pour les articles en stocks présentant des écarts significatifs avec le prix de vente pratiqué en fin d'exercice, nous avons analysé l'origine de ces différences afin d'apprécier le montant des provisions constituées.</p>

■ Dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, les créances clients s'élèvent à M€ 190,1 et représentent 18,6 % du bilan du groupe.</p> <p>La direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans les notes 1 et 11 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Pour prévenir le risque client, le groupe a recours à l'assurance-crédit et à d'autres formes de garantie. La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) fait l'objet, pour chaque société du groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du risque évoqué ci-dessus et des éventuelles provisions qui pourraient être à comptabiliser, qui sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ l'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;▶ l'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives.

■ Evaluation des avoirs à recevoir relatifs aux CPV (conditions particulières de ventes) et des factures à établir au titre des COOP (coopérations commerciales)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, le groupe comptabilise des factures à établir relatives aux COOP et des avoirs à recevoir relatifs aux CPV, tel que cela est présenté dans la note 12 de l'annexe aux comptes consolidés. Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés. Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et le groupe.</p> <p>A la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion du groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice, relatifs à ces contrats.</p> <p>Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus pour l'exercice et pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées.</p>	<p>Dans le cadre de nos diligences, nous avons pris connaissance des principes de détermination du montant des avoirs à recevoir et des factures à établir.</p> <p>Nous avons analysé les hypothèses d'extrapolation des bases d'achats retenues pour l'estimation des montants dus au titre des CPV et des COOP.</p> <p>Pour une sélection de contrats, nous avons aussi étudié la correcte application des dispositions contractuelles aux flux d'achats issus des données de gestion et le cas échéant nous avons rapproché les montants d'achats confirmés par le fournisseur.</p> <p>Nous avons également recalculé l'estimation des sommes restant à recevoir et à facturer en fin d'exercice sur la base de la différence entre les sommes exigibles au titre de l'exercice comptable et les sommes déjà obtenues pour cette même période.</p> <p>Enfin, nous avons examiné le déboucement sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 des montants à facturer et des avoirs à recevoir relatifs aux COOP et CPV de l'exercice précédent.</p>

En raison de la complexité des contrats et des estimations de la direction, il existe un risque que les montants d'avoirs à recevoir et de factures à établir relatives aux CPV / COOP comptabilisés soient différents du montant réellement exigible. Nous avons donc considéré l'évaluation de ces montants comme un point clé de l'audit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SAMSE par votre assemblée générale du 6 juin 2001 pour le cabinet ODICEO et du 3 mai 2016 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet ODICEO était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la troisième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 15 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Dave Molliex

Pascal Rhoumy

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(en milliers d'euros)

		Au 31 Décembre	
		2018 Valeur nette	2017 Valeur nette
notes			
ACTIFS NON COURANTS		389 563	378 870
Ecarts d'acquisition	04	45 462	42 931
Autres immobilisations incorporelles	05	1 781	2 233
Immobilisations corporelles	06	271 215	267 474
Titres mis en équivalence	07	44 470	43 921
Titres de sociétés non consolidées	08	20 052	16 181
Autres actifs immobilisés	09	4 238	3 784
Impôts différés actifs	16	2 345	2 346
ACTIFS COURANTS		628 712	606 239
Stocks de marchandises	10	271 309	251 107
Clients et comptes rattachés	11	190 066	172 952
Autres créances	12	105 607	101 693
Disponibilités et équivalents de trésorerie	13	61 730	80 487
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	06	1 716	1 596
TOTAL DE L'ACTIF		1 019 991	986 705

		Au 31 Décembre	
		2018	2017
notes			
CAPITAUX PROPRES		481 379	454 119
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de SAMSE	14	471 375	442 021
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants	14	10 003	12 098
DETTES NON COURANTES		155 795	157 031
Provisions	15	14 979	14 329
Impôts différés passifs	16	7 371	7 836
Dettes financières à long terme	17	133 445	134 866
DETTES COURANTES		382 817	375 555
Provisions	15	2 291	3 072
Fournisseurs et comptes rattachés	18	192 981	186 450
Dettes financières à court terme	17	74 867	79 578
Autres dettes	19	112 678	106 455
TOTAL DU PASSIF		1 019 991	986 705

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

		Exercices	
		2018	2017
	notes		
CHIFFRE D'AFFAIRES	20	1 426 823	1 340 291
Autres produits de l'activité	20	15	86
Achats et variation de stocks		-93 615	-927 959
Charges de personnel	21	-224 326	-208 896
Charges externes	22	-96 406	-94 395
Impôts et taxes		-23 444	-22 153
Dotations nettes aux amortissements		-20 789	-29 565
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	23	-2 171	-664
Autres produits et charges de l'exploitation courante	24	-866	-3 048
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		54 187	53 697
Taux de marge opérationnelle courante		3,80%	4,01%
Autres produits et charges opérationnels	25	956	914
RESULTAT OPERATIONNEL		55 143	54 611
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	26	134	203
Coût de l'endettement financier brut	27	-1 929	-2 426
Coût de l'endettement financier net		-1 735	-2 223
Autres produits et charges financiers	28	661	851
RESULTAT FINANCIER	29	-1 074	-1 372
Charge d'impôt	30	-14 783	-14 580
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	31	4 146	4 272
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		43 462	42 931
Résultat net - Part attribuable aux actionnaires de SAMSE		41 349	40 309
Résultat net - Part attribuable aux intérêts non contrôlants		2 113	2 622
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	32	3 449 352	3 449 815
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	32	3 449 352	3 449 815
RESULTAT NET PAR ACTION (en €)	32	11,92	11,68
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION (en €)	32	11,92	11,68
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		43 462	42 931
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (1)			1 467
Impôts différés sur les éléments ci-dessus (1)			-29
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		0	1 438
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (1)		1 166	
Écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies		-663	-255
Impôts différés sur les éléments ci-dessus		331	85
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		-1 718	-170
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS		-1 718	1 268
RESULTAT GLOBAL TOTAL ANNUEL		41 744	44 199
Résultat global total annuel - Part attribuable aux actionnaires de SAMSE		39 416	41 582
Résultat global total annuel - Part attribuable aux intérêts non contrôlants		2 328	2 617

(1) Réaffectation consécutive à l'application de la norme IFRS 9 à compter du 1^{er} janvier 2018 (cf. note 1).

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DES SOCIETES INTEGREES

(en milliers d'euros)

	Exercices				
	2018	%	2017	%	% de variation
		SUR C.A.		SUR C.A.	2018/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 426 923		1 340 291		6,46
Dont Chiffre d'affaires négoce	1 131 695	79,27	1 057 689	78,91	6,94
Dont Chiffre d'affaires bricolage	295 728	20,73	282 602	21,09	4,64
Autres produits de l'activité	86	0,00	86	0,01	-82,56
Achats et variation de stocks	-993 618	-69,64	-927 959	-69,24	7,08
Charges de personnel	-223 325	-15,66	-208 896	-15,59	6,91
Charges externes	-98 406	-6,90	-94 395	-7,04	4,25
Impôts et taxes	-23 444	-1,64	-22 153	-1,65	5,83
Dotations nettes aux amortissements	-30 789	-2,16	-29 565	-2,21	4,14
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-2 171	-0,15	-664	-0,05	
Autres produits et charges de l'exploitation courante	-808	-0,06	-3 048	-0,23	-70,54
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	54 187	3,80	53 697	4,01	0,91
Dont ROC négoce	40 509	2,83	38 395	2,83	5,51
Dont ROC bricolage	13 678	0,97	15 302	1,14	-10,61
Autres produits et charges opérationnels	986	0,07	914	0,07	7,88
RESULTAT OPERATIONNEL	55 173	3,87	54 611	4,07	1,03
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	194	0,01	203	0,02	-4,43
Coût de l'endettement financier brut	-1 929	-0,14	-2 426	-0,18	-20,49
Coût de l'endettement financier net	-1 735	-0,12	-2 223	-0,17	-21,95
Autres produits et charges financiers	651	0,05	851	0,06	-22,33
RESULTAT FINANCIER	-1 074	-0,08	-1 372	-0,10	-21,72
Charge d'impôt	14 783	1,04	-14 580	-1,09	1,39
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	4 145	0,29	4 272	0,32	-2,95
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	43 462	3,05	42 931	3,20	1,24

Présentation de la performance dans le compte de résultat

Le Groupe SAMSE fait état d'un agrégat intermédiaire intitulé "Résultat Opérationnel Courant" (ROC), et prend en compte la recommandation 2009-R.03 du CNC qui propose l'utilisation d'un indicateur du niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente.

Conformément à cette recommandation, ont été exclus du Résultat Opérationnel Courant, les plus ou moins values dégagées lors de la cession d'éléments de l'actif immobilier, les charges de restructurations ou de fermetures d'agences, ainsi que tout autre élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les éléments exclus sont précisément décrits dans la note 25 - Autres produits et charges opérationnels.

Il est fait usage en interne de cet indicateur intermédiaire (ROC), au dessus du résultat opérationnel, au titre de l'information sectorielle (note 36).

	REPARTITION DU CA PAR ACTIVITE (%)		REPARTITION DU ROC PAR ACTIVITE (%)	
	2018	2017	2018	2017
Négoce	79,27	78,91	74,76	71,50
Bricolage	20,73	21,09	25,24	28,50
	100,00	100,00	100,00	100,00

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	Exercices	
	2018	2017
Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de SAMSE	41 119	40 309
Part des intérêts non contrôlants	2 343	2 622
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	-2 029	-2 314
Amortissements et provisions	30 570	33 149
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	14 783	14 580
Impôts versés	-14 755	-14 822
Résultat sur cessions d'actifs	-1 432	-3 598
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-107	-133
Gains et pertes liés à des variations de parts d'intérêts avec prise de contrôle	-712	
Autres produits et charges calculés		
Capacité d'autofinancement	69 779	69 793
Coût de l'endettement financier net	1 735	2 223
Variation du besoin en fonds de roulement	-23 118	-11 959
Flux de trésorerie généré par l'activité	48 396	60 057
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-35 033	-43 337
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 654	7 249
Subvention d'investissement	4	-4
Incidence des variations de périmètre (acquisitions)	-4 983	-895
Incidence des variations de périmètre (cessions)	-174	
Acquisitions d'immobilisations financières	-6 014	-3 250
Diminution d'immobilisations financières	221	816
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-41 333	-39 421
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-8 645	-7 607
Dividendes sur actions auto-détenues	22	17
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 668	-1 430
Augmentation de capital en numéraire		
Acquisition ou cession d'intérêts minoritaires	-3 684	-640
Intérêts financiers nets versés	-1 736	-2 223
Emission d'emprunts	62 540	66 413
Remboursements d'emprunts	-87 253	-69 170
Autocontrôle	-280	-117
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-20 693	-14 757
AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA TRESORERIE	-13 630	5 879
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	58 407	52 143
Reclassement de trésorerie	425	385
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	45 202	58 407

Détails complémentaires du tableau consolidé des flux de trésorerie :

	Exercices	
	2018	2017
Variation des stocks	17 055	-14 009
Variation des créances clients et autres débiteurs	15 029	-38 383
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	8 996	40 509
Intérêts courus non échus	-30	-76
Variation du besoin en fonds de roulement	23 118	-11 959
Acquisitions de participations avec prise de contrôle	11 173	-500
Trésorerie nette apportée par les filiales entrantes dans le périmètre	6 190	-395
Incidence des variations de périmètre (acquisitions)	4 983	-895
Cessions de participations avec perte de contrôle		
Trésorerie nette cédée par les filiales sortantes du périmètre	-174	
Incidence des variations de périmètre (cessions)	-174	0
Acquisition d'immobilisations incorporelles brutes	498	-1 039
Acquisition d'immobilisations corporelles brutes	35 226	-39 716
Variation des créances sur cessions d'immobilisations	1 053	-1 229
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	-292	-1 353
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	35 033	-43 337

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Écarts de réévaluation	Réserves consolidées	Éléments constatés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Part attribuable aux actionnaires de SAMSE	Intérêts non contrôlants	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2016	3 458	44 722	306	324 894	169	34 927	408 476	11 389	419 865
Inscription en réserves du résultat 2016				34 927		-34 927			
Résultat consolidé de l'exercice 2017						40 309	40 309	2 622	42 931
Distributions effectuées				-7 590			-7 590	-1 430	-9 020
Plus et moins values de cession sur actions auto-détenues				16			16		16
Impact de la variation des actions auto-détenues				-117			-117		-117
Ajustement de juste valeur des titres					1 438		1 438		1 438
Gains / Pertes actuariels					-165		-165	-5	-170
Variation du % d'intérêts				-164			-164	-478	-642
Frais d'acquisition de titres				-18			-18		-18
Autres mouvements				-164			-164		-164
Solde au 31 décembre 2017	3 458	44 722	306	351 784	1 442	40 309	442 021	12 098	454 119
Impact de la première application d'IFRS 9 - Juste valeur des titres (cf. note 1)				-7 667	7 667				
Inscription en réserves du résultat 2017				40 309		-40 309			
Résultat consolidé de l'exercice 2018						41 119	41 119	2 343	43 462
Distributions effectuées				-8 623			-8 623	-1 668	-10 291
Plus et moins values de cession sur actions auto-détenues				-54			-54		-54
Impact de la variation des actions auto-détenues				-260			-260		-260
Ajustement de juste valeur des titres					-1 129		-1 129		-1 129
Gains / Pertes actuariels					-575		-575	-14	-589
Variation du % d'intérêts				-471			-471	-2 862	-3 333
Engagements de rachat de minoritaires				-473			-473	57	-416
Autres mouvements				-179			-179	49	-130
Solde au 31 décembre 2018	3 458	44 722	306	374 366	7 405	41 119	471 376	10 003	481 379

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Notes aux états financiers consolidés

SAMSE est une société anonyme de droit français, cotée sur NYSE Euronext Paris, compartiment B. La société SAMSE et ses filiales sont ci-après dénommées "le Groupe" ou "le Groupe SAMSE". Le siège social de la société SAMSE est situé 2 rue Raymond Pitet - 38100 GRENOBLE. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 reflètent la situation comptable de la société SAMSE et de ses filiales et coentreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées. Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Directoire le 5 mars 2019, examinés par le Conseil de Surveillance le 13 mars 2019 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 22 mai 2019.

Note 1 - PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION DES NORMES, REGLEMENTS ET INTERPRETATIONS DES NORMES

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne. Le référentiel IFRS comprend les Normes IFRS, les Normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) telles que publiées par l'IASB. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

BASE DE PREPARATION

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière permanente aux périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après. Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS APPLICABLES A PARTIR DE L'EXERCICE OUVERT AU 1er JANVIER 2018

Les normes, amendements et interprétations mentionnés ci-dessous sont appliqués pour la première fois sur l'exercice.

- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires provenant des contrats avec les clients.
- Clarifications d'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires provenant des contrats avec les clients.
- Amendements d'IAS 40 – Transferts d'immeubles de placement.
- Amendements à IFRS 2 – Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- Amendements d'IFRS 4 – Application d'IFRS 9 Instruments Financiers et d'IFRS 4 Contrats d'Assurance.
- IFRIC 22 – Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée.
- Améliorations des normes IFRS – Cycle 2014-2016.

Le principal impact pour le Groupe concernant la norme IFRS 9 est le classement et l'évaluation des actifs financiers, et plus particulièrement des titres DUMONT INVESTISSEMENT (cf. note 8). En effet, ces derniers étaient évalués et comptabilisés à chaque clôture à leur juste valeur, les gains et pertes étant constatés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'ils étaient cédés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres étaient transférés au compte de résultat. A compter du 1er janvier 2018, date de première application d'IFRS 9, le Groupe a pris l'option de constater les variations de juste valeur de ces titres en autres éléments du résultat global non reclassables ultérieurement en résultat net.

L'application rétrospective d'IFRS 9 est requise lors de la transition mais il n'est pas obligatoire de fournir des informations comparatives. Le Groupe a décidé de ne pas retraiter les informations comparatives, les effets de cette norme étant limités sur la présentation des comptes.

Le principal impact concerne la " part groupe " du tableau de variation des capitaux propres consolidés, avec un reclassement du montant cumulé des plus-values historiques constatées en résultat sur les titres DUMONT INVESTISSEMENT du poste des " Réserves consolidées " au poste des " Eléments constatés directement en capitaux propres ". Ce reclassement s'élève à 7 667 milliers d'euros net d'impôts différés (7 979 milliers d'euros en valeur brute).

A compter du 1er janvier 2018, les réévaluations à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente (composés exclusivement des titres DUMONT INVESTISSEMENT) figurent désormais dans la rubrique des " éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net " au niveau de l'état du résultat global consolidé, les autres états de synthèse consolidés n'étant pas impactés par cette norme.

Les dividendes issus de ces instruments de capitaux propres resteront comptabilisés en résultat financier.

La norme IFRS 9 prévoit également un modèle unique de dépréciation relatif au risque de crédit, pour passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un modèle de provisionnement prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues. Le Groupe prenait déjà en compte une appréciation prospective du risque de crédit au moment de la constatation de la créance, et de son aggravation au cours du temps. Les impacts liés à l'application de cette nouvelle norme ne sont donc pas significatifs pour les comptes consolidés du Groupe.

La norme IFRS 15 prévoit une analyse en 5 étapes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle introduit de nouveaux concepts et principes en matière de reconnaissance du revenu, notamment au titre de l'identification des obligations de performance et de l'allocation du prix de la transaction pour les contrats à éléments multiples. Elle comprend aussi de nouvelles exigences en matière d'informations en annexes. Le Groupe a réalisé une revue détaillée de ses différentes sources de revenus, et l'application de la norme IFRS 15 n'engendre pas d'impact significatif sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, étant donné la nature de ses activités. La grande majorité du chiffre d'affaires du Groupe est constituée par les ventes aux clients finaux réalisées dans les agences de négoce de matériaux ou dans les magasins de bricolage. Ces ventes ne comprennent pas d'autres obligations de performance particulières ou complexes. Les prestations complémentaires de transport proposées par le Groupe sont effectuées sur des durées très courtes.

Les autres textes mentionnés ci-dessus n'ont pas engendré de conséquence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018.

NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION ULTERIEURE AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE

Textes applicables par anticipation:

- IFRS 16 – Contrats de location.
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Importance relative.
- Amendements à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation de régime.
- Amendements à IFRS 9 – Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative.
- IFRIC 23 – Incertitudes relatives aux traitements fiscaux.
- Améliorations des normes IFRS – Cycle 2015-2017.

Textes publiés non encore applicables:

- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires.
- IFRS 17 – Contrats d'assurance.
- Amendements à IFRS 3 – Définition d'un business.
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise.
- Amendements à IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entités associées et des coentreprises.

Le Groupe n'a appliqué aucun de ces nouveaux amendements ou nouvelles normes/interprétations par anticipation.

La norme IFRS 16 impactera principalement la comptabilisation des baux commerciaux afférents aux sites d'exploitation du Groupe (agences de négoce et magasins de bricolage), ainsi que les contrats relatifs aux véhicules (camions et véhicules de société).

A titre indicatif, les locations immobilières représentent une charge annuelle de 13 millions d'euros, les autres locations s'élevant à 10 millions d'euros environ.

La quasi-totalité des contrats de location sera ainsi reconnue au bilan.

IFRS 16 requiert la comptabilisation d'un actif (droit d'utilisation du bien loué) et d'un passif financier calculé sur la base des loyers futurs actualisés, pour l'ensemble des contrats de location, avec une exemption possible pour les contrats de courte durée (inférieure à 1 an) ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Le résultat opérationnel courant sera également impacté, la charge de loyer étant remplacée par une charge de dotation aux amortissements et une charge d'intérêts financiers. Par ailleurs, les flux de trésorerie générés par l'activité seront améliorés, les remboursements de la dette financière ainsi que les intérêts associés étant présentés dans les activités de financement.

Conformément aux dispositions transitoires décrites dans la norme, le Groupe envisage d'appliquer IFRS 16 au 1er janvier 2019 selon la méthode dite rétrospective simplifiée. L'effet cumulé de l'application initiale de cette norme sera donc constaté intégralement au 1er janvier 2019, sans retraitement des périodes comparatives.

Le Groupe utilisera la mesure de simplification relative aux contrats de location de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur. Ces contrats resteront comptabilisés en charges opérationnelles dans le poste des "Charges externes".

BASES D'EVALUATION

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises, des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

La préparation des états financiers implique que la Direction Générale du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs du bilan consolidé, sur les charges et produits du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.

Toutefois, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements au 31 décembre 2018 sont les suivants :

- . L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles
- . L'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- . L'estimation des provisions pour risques et charges
- . La valeur de réalisation des stocks et des créances

Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque rubrique.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE comprennent les comptes de la société SAMSE (société consolidante) et de toutes ses filiales contrôlées directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.

Le périmètre de consolidation du Groupe, ainsi que son évolution au cours de l'année 2018, sont présentés en note 2.

Méthodes de consolidation

Les sociétés desquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du conseil d'administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par celui-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises associées sont celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, mais dont il n'a pas le contrôle.

Les sociétés concernées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus. Le pouvoir de décision détenu est également pris en compte.

Les coentreprises sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités économiques en vertu d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence conformément à l'application de la norme IFRS 11.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagements de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement.

Les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en "passifs financiers" pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option lorsque cette option est à prix fixe, et pour sa juste valeur lorsque cette dernière est à prix variable.

Depuis l'application de la version révisée de la norme IAS 27, les options émises sont traitées comme des transactions entre actionnaires (impacts enregistrés dans les capitaux propres).

Transactions internes

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants sont définis comme la part d'intérêts dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à la société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêts de la société mère sans prise ou perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1er janvier 2010, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date. La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un écart d'acquisition partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un écart d'acquisition complet. Dans le cas d'une option pour la méthode de l'écart d'acquisition complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Cette option s'applique transaction par transaction. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 étaient traités selon la méthode de l'écart d'acquisition partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

Les frais directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de la prise de contrôle. En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat. Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en écart d'acquisition lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existants lors de l'acquisition ; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan " Titres mis en équivalence ".

Impôts

La rubrique " charge d'impôt " du compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux propres. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilancielle).

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires respectivement déductibles et imposables.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les déficits fiscaux suivent le régime fiscal des sociétés françaises et sont donc indéfiniment reportables.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels.

Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels acquis.

Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.

Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années.

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur.

Les autres immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que " produits différés " et réparties systématiquement au compte de résultat, sur une durée propre à permettre leur rattachement aux coûts qu'elles sont censées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

Constructions et aménagements selon les différents composants retenus (1)	8 - 30 ans
Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
Matériels de transport	5 - 8 ans
Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
Matériel de bureau	3 - 6 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plateforme et bâtiment	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôtures	8 ans

Le Groupe a retenu des valeurs résiduelles pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues au moins à chaque fin de période annuelle.

Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable. Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne "autres produits et charges de l'exploitation courante" en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne "autres produits et charges opérationnels" en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensembles immobiliers.

Dépréciation des actifs immobilisés hors financiers

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence, notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Pour réaliser ces tests, les écarts d'acquisition sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupements d'UGT.

Le Groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (bricolage et négoce), chaque segment regroupant plusieurs UGT.

L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur une même zone géographique, et ne présentent pas de risque de compensation de perte de valeur.

La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT,

à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable. Cette dernière correspond au montant

le plus élevé entre d'une part, la valeur de marché diminuée des coûts de vente et d'autre part, la valeur d'utilité qui est estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs reflétant la rentabilité attendue des actifs attachés à l'UGT ou au groupe d'UGT.

Si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires, l'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée de 5 ans

et d'une valeur terminale. La valeur terminale est calculée à partir de la capitalisation à l'infini du dernier flux de trésorerie normalisé,

basée sur un taux de croissance à long terme. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital du groupe, utilisé comme taux d'actualisation, et s'élevant à 8,20 % pour 2018 (8,47 % en 2017). Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en terme de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables

et conformes aux données de marché disponibles. Le taux de croissance à long terme retenu s'élève à 1% pour 2018 (identique en 2017).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une

reprise. Elles figurent sous la rubrique "Dotations aux provisions et dépréciations" du compte de résultat, en Résultat Opérationnel Courant.

Dépréciation des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles amortissables et les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur.

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait également l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Les pertes et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées en "Dotations aux provisions et dépréciations" et viennent affecter le Résultat Opérationnel Courant, à l'exception des dépréciations relatives aux ensembles immobiliers qui sont enregistrées en "Autres produits et charges opérationnels".

Contrats de location-financement et locations simples

Les contrats de location financement significatifs qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat

de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements

minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette

de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées

directement au compte de résultat. Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", les actifs non courants destinés

à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non

courants destinés à être vendus sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de

cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant.

Ces actifs cessent d'être amortis.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut

les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.

Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour

l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.

Les créances clients font l'objet de dépréciations au cas par cas en fonction des risques encourus, et de l'évaluation des pertes attendues. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Instruments financiers

a) Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque clôture. Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation. Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers, et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition. Ces catégories sont détaillées comme suit :

- 1) Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.
Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.
- 2) Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.
Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts.
Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentées en actifs courants sous la rubrique "clients et comptes rattachés".
Les créances sur participations, prêts et dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique "autres actifs immobilisés".
- 3) Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revendre à court terme.
Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique "autres produits et charges financiers" dans la période au cours desquelles elles interviennent.
Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe SAMSE utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.
- 4) Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories.
Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la direction a l'intention de conserver à long terme.
Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique autres actifs financiers immobilisés.

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.

Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat. En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.

Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique "produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie".

b) Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqués par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par IAS 39. Il s'agit de SWAP de taux relatifs à certains emprunts souscrits par le Groupe. Les variations de juste valeur liées à ces instruments sont directement enregistrées en résultat financier (cf. note 17).

c) Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

d) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

e) Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement liquides, facilement convertibles et qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois.

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession (avec l'impôt correspondant), est imputé directement dans les capitaux propres et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie équivalente. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est à dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes.

Les variations des provisions enregistrées pour refléter les effets de l'écoulement du temps sont comptabilisées en produits financiers ou charges financières.

Engagements de retraite et assimilés :

Au sein du Groupe, les engagements de retraites regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel et de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués. Les engagements sont intégralement provisionnés et correspondent exclusivement au régime de retraite à prestations définies localisé en France, comprenant les indemnités légales de départ à la retraite.

Cartes de fidélité :

Dans les magasins de bricolage, une remise future potentielle accordée au client est calculée sur la base de ses achats successifs. Ces avantages sont comptabilisés en réduction des ventes, et éventuellement repris en cas d'annulation.

Litiges :

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Autres provisions pour risques et charges :

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes et des charges futures estimées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont évalués net des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente, notamment le transport et le grutage. Les ventes de marchandises ne comprennent pas d'obligations de performance particulières ou complexes, et les prestations complémentaires de transport proposées par le Groupe sont effectuées sur des durées très courtes.

Le chiffre d'affaires inclut également des prestations réalisées envers des fournisseurs, et des opérations promotionnelles. Des détails complémentaires figurent en note 20 de l'annexe.

Les autres produits de l'activité comprennent divers produits de gestion courante.

Résultat Opérationnel Courant

Le Résultat Opérationnel Courant comprend l'ensemble des charges de l'exploitation courante y compris les dépréciations de l'actif immobilisé et les dépréciations des écarts d'acquisition directement liés à l'exploitation et affectés par UGT.

Les autres produits et charges de l'exploitation courante, dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui entrent dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler, concourent également à la détermination du Résultat Opérationnel Courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financiers, ainsi que les résultats de cessions d'actifs immobiliers, et les éléments significatifs non récurrents.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels prennent en compte les plus et moins values liées à la cession d'ensembles immobiliers et tout élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture du Résultat Opérationnel Courant.

Frais d'acquisition

Les coûts liés à l'acquisition d'une entité sont constatés dans le coût des titres en cas de prise d'influence notable, en résultat dans le cas d'une prise de contrôle ou en capitaux propres dans le cas d'une acquisition d'intérêts minoritaires.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.

Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent pas en résultat financier ; ils concourent à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (notamment les plans d'options sur actions).

La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique, la France.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.

Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent ni les impôts différés, ni les autres participations, créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

Contexte général de l'arrêté des comptes :

Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.

Le contexte économique a été pris en compte, notamment dans la détermination des provisions utilisées pour les tests de dépréciation.

Le Groupe veille à respecter un équilibre entre ses ressources long terme et ses besoins d'investissements structurels.

La gestion de la trésorerie à court terme est accompagnée d'une surveillance accrue de la solvabilité de ses clients et d'une mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR.

Les facteurs de risque suivants ont été analysés afin de répondre aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers :

- La valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres incorporels proche de la valeur nette comptable, a fait l'objet d'une attention toute particulière.
- Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des actifs non courants dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité. Les dépréciations nécessaires ont été prises en compte dans le résultat de l'exercice.
- Le risque clients a été revu et analysé à la clôture des comptes au 31 décembre 2018.
- Les actifs financiers figurant au bilan du Groupe ne présentent pas de risque significatif, de même que les équivalents de trésorerie. Il n'y a aucun risque de liquidité en fin d'exercice.
- Le niveau des ratios liés aux covenants a été examiné. Aucune rupture de covenants n'est intervenue en fin d'exercice.

Note 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE

DETENTIONS DIRECTES PAR LA SOCIETE MERE

SOCIETES DETENUES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2018		AU 31/12/2017	
			QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS
SAS LA BOITE A OUTILS	- 1 - SAMSE SA	IG	99,80%	99,80%	98,04%	98,04%
SAS REMAT	- 2 - SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SA CHRISTAUD	- 3 - SAMSE SA	IG	89,80%	89,80%	89,80%	89,80%
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	- 4 - SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS BTP DISTRIBUTION	- 5 - SAMSE SA	IG	56,87%	56,87%	51,83%	51,83%
SAS M+ MATERIAUX	- 6 - SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS ETS RENE DE VEYLE	- 7 - SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SA DORAS	- 8 - SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS MAURIS BOIS	- 9 - SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL GET ELECTRIC	SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL EPPS	SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL SUD APPRO	SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS SWEETAIR FRANCE	SAMSE SA				80,00%	80,00%
SAS LEADER CARRELAGES	SAMSE SA	IG	78,00%	78,00%	78,00%	78,00%
SAS BLANC MATERIAUX	SAMSE SA	IG	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%
SAS ZANON TRANSPORTS	SAMSE SA	IG	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
SAS FOREZ MAT	SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS MAT APPRO	SAMSE SA	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCI LA REGLE	SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI H2O IMMO	SAMSE SA	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LE BOURG	SAMSE SA	IG	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%
SCI CELESTIN CHASSIEU	SAMSE SA	IG	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI DU ROUSSILLON	SAMSE SA	IG	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI VALMAR	SAMSE SA	IG	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
SCI DU VIEUX PORT	SAMSE SA	IG	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
SCI PORTE DE SAVOIE	SAMSE SA	IG	66,50%	66,50%	66,50%	66,50%
SCI BRANLY	SAMSE SA	IG	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SCI LES ARTISANS	SAMSE SA	IG	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SCI CHARPIEU	SAMSE SA	IG	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%
SAS BOURG MATERIAUX	SAMSE SA	MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS TARARE MATERIAUX	SAMSE SA	MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS MATERIAUX SIMC	SAMSE SA	MEQ	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%
SAS DEGUERRY SAMSE	SAMSE SA	MEQ	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%
SAS PLATTARD SAS	- 10 - SAMSE SA	MEQ	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%
SAS DIDIER	SAMSE SA	MEQ	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%

Légende : I.G - Intégration Globale - MEQ - Mise en Equivalence

DETENTIONS INDIRECTES OU CONJOINTES PAR LES FILIALES

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2018		AU 31/12/2017	
				IG	IG	QP CAPITAL DETENU en %	QP CAPITAL DETENU en %

- 1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE LA BOITE A OUTILS

SAS DEDB	SAS LA BOITE A OUTILS	TUP dans la société LA BOITE A OUTILS avec effet au 1er décembre 2018			100,00%	98,04%
SAS DEDB REMIREMONT	SAS LA BOITE A OUTILS	TUP dans la société LA BOITE A OUTILS avec effet au 1er janvier 2018			100,00%	98,04%
SAS EDB AUBENAS	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	70,00%	68,63%	70,00%
SAS EDB FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	50,00%	49,02%	50,00%
SAS COMPTOIR FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	50,00%	49,02%	50,00%
SCI IMMOBILIERE DIJON	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	100,00%	98,04%	100,00%
SCI IMMOBILIERE MENNECY	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	100,00%	98,04%	100,00%
SCI IMMOBILIERE MOISERIE	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	100,00%	98,04%	100,00%
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	100,00%	98,04%	100,00%
SCI IMMOBILIERE SAUMUR	SAS LA BOITE A OUTILS	Reclassement interne des titres et TUP dans LA BOITE A OUTILS avec effet au 1er décembre 2018			90,00%	88,24%
SCI OYO	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	50,02%	49,04%	50,02%
SCI ENTREPOT NIMES	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	50,00%	49,02%	50,00%
SCI PORTE DE SAVOIE	SAS LA BOITE A OUTILS		IG	33,50%	32,84%	33,50%
SCI CHABER	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00%	39,22%	40,00%
SCI ENTREPOT FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00%	39,22%	40,00%
SAS RG BRICOLAGE	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	39,98%	39,19%	39,98%
SAS AMEO CONSTRUCTION	SAS LA BOITE A OUTILS	Liquidation			20,00%	19,61%
SCI LE CARREAU	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	20,00%	19,61%	20,00%

- 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE REMAT

SARL REMAT SERVICES	SA REMAT		IG	100,00%	100,00%	100,00%
SCI CARREFOUR DE CHESNES	SA REMAT		IG	69,88%	69,88%	69,88%

- 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE CHRISTAUD

SAS CELESTIN MATERIAUX	SA CHRISTAUD		IG	96,76%	86,89%	96,76%
SAS VAUDREY	SA CHRISTAUD		IG	100,00%	89,80%	100,00%
SARL BILLMAT	SA CHRISTAUD	Prise de contrôle	IG	29,99%	26,93%	29,99%

- 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE HENRY

SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	SAS HENRY	Reclassement interne des titres	IG		100,00%	100,00%
SARL SCIERIE ET SECHOIRS DU DAUPHINE	SAS HENRY		IG	100,00%	100,00%	100,00%
SARL DAUPHINE TRANSPORT ET AFFRETEMENT	SAS HENRY		IG	100,00%	100,00%	100,00%
SARL SCIERIE JOURDAN	SAS HENRY		IG	100,00%	100,00%	100,00%

- 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE BTP DISTRIBUTION

SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	SAS BTP DISTRIBUTION		IG	100,00%	51,83%	100,00%
SCI BRANLY	SAS BTP DISTRIBUTION		IG	40,00%	20,73%	40,00%
SCI LES ARTISANS	SAS BTP DISTRIBUTION		IG	40,00%	20,73%	40,00%

DETENTIONS INDIRECTES OU CONJOINTES PAR LES FILIALES

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2016		AU 31/12/2017	
				QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS	QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS

- 6 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE M+ MATERIAUX

SCI MINETTI	SAS M+ MATERIAUX		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
-------------	------------------	--	------	---------	---------	---------	---------

- 7 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE RENE DE VEYLE

SCI IMMOBILIERE SAUMUR	SAS RENE DE VEYLE		I.G.	1,00%	1,00%	10,00%	10,00%
SCI DU ROUSSILLON	SAS RENE DE VEYLE		I.G.	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
SCI VALMAR	SAS RENE DE VEYLE		I.G.	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
SCI CHARPIEU	SAS RENE DE VEYLE		I.G.	99,86%	99,86%	99,86%	99,86%
SCI VIEUX PORT	SAS RENE DE VEYLE		I.G.	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%
SCI CHASSIEU	SAS RENE DE VEYLE		I.G.	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
SCI LE BOURG	SAS RENE DE VEYLE		I.G.	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%

- 8 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE DORAS

SAS OUTIMAT B.T.P	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS ETS ROGER CLEAU	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS CLAUDE MATERIAUX	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL FAVERET	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS SOCOBOIS	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS ETS MARTIN	SA DORAS	Entrée dans le périmètre	I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SPRL BELPARMAT	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DES MINES	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DE LA BOUDEAUDE	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI IMMODOR	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI JURADOR	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DES ESSARDS	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DES ABATTOIRS	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI TETE AU LOUP	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LA JONCTION	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI MONBOUTOT LA TOUR	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LE PETIT FORT	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI SAINT GEORGES	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI GUILLEMIER	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LE PETIT BOUREY	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI POUSSON COSNE	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LOUIS PERGAUD	SA DORAS		I.G.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SA DIJON BETON	SA DORAS		MEQ	23,30%	23,30%	23,30%	23,30%
SCI ESPACE +	SA DORAS		MEQ	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%

- 9 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE MAURIS BOIS

SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	SAS MAURIS BOIS	Reclassement interne des titres	I.G.	100,00%	100,00%		
------------------------------------	-----------------	---------------------------------	------	---------	---------	--	--

SOCIETES DETENUES PAR LES GROUPES INTEGRES PAR MISE EN EQUIVALENCE

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2016		AU 31/12/2017	
				OP CAPITAL DETENU en %			

- 10 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE PLATTARD

SAS PLATTARD CARRELAGES	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD NEGOCE	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD BETON	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD INDUSTRIES	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD GRANULATS	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS SOREAL	SAS PLATTARD GRANULATS		IG	96,10%	92,95%	96,10%	92,95%
SAS OLLIER BOIS	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS THIMONIER TRANSPORTS	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS CHUZEVILLE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	75,00%	75,00%	75,00%	75,00%
SARL BEAUJOLAIS MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE	TUP dans la société PLATTARD NEGOCE				100,00%	100,00%
SCI ODETTE	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS BOURG MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS TARARE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SARL ALBON PREFE	SAS PLATTARD INDUSTRIES		MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
ANCYCLA (EX BEAUJOLAISE DE RECYCLAGE)	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SARL DDM	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS ETABLISSEMENTS DARGAUD	SAS PLATTARD		MEQ	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%
SAS DP GRANULATS	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	32,50%	32,50%	32,50%	32,50%

EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'ANNEE 2018

Mises de contrôle entrées dans le périmètre

Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice
SAS ZANON TRANSPORTS	30/09/2018	Négoce	Intégration Globale	75,00	SA SAMSE
SARL BILLMAT	28/02/2018	Négoce	Intégration Globale	65,00	SA CHRISTAUD
SAS ETS MARTIN	01/04/2018	Négoce	Intégration Globale	100,00	SA DORAS

Acquisitions d'intérêts minoritaires

Sociétés	Date	Activité	% acquis	% de détention	Société détentrice
SAS LA BOITE A OUTILS	16/03/2018	Bricolage	1,76	99,80	SA SAMSE
SAS BTP DISTRIBUTION	04/06/2018	Négoce	14,98	66,81	SA SAMSE
SAS LEADER CARRELAGES	06/08/2018	Négoce	6,00	84,00	SA SAMSE
SAS MAT APPRO	30/09/2018	Négoce	50,00	100,00	SA SAMSE

Exits / sorties de périmètre

Sociétés	Date	Activité	Société détentrice
SAS SWEETAIR FRANCE	04/07/2018	Négoce	SA SAMSE

Opérations de restructuration interne par voie de fusion-absorption

Sociétés	Date effective	Activité	Société absorbante
SAS DEDB REMIREMONT	01/01/2018	Bricolage	SAS LA BOITE A OUTILS
SAS DEDB	01/12/2018	Bricolage	SAS LA BOITE A OUTILS
SCI IMMOBILIERE SAUMUR	01/12/2018	Bricolage	SAS LA BOITE A OUTILS

Sorties du périmètre par voie de liquidation - dissolution

Sociétés	Date effective	Activité	Société détentrice
SAS AMEO CONSTRUCTION	10/07/2018	Bricolage	SAS LA BOITE A OUTILS

Informations complémentaires :

Les mouvements de périmètre qui affectent les sous-groupes consolidés par mise en équivalence ne sont pas traités dans l'évolution du périmètre de consolidation. Ces mouvements concernent la société SAS PLATTARD. L'information figure cependant dans la page précédente, dans la colonne intitulée "évènements de l'année".

ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION - PRISES DE CONTRÔLE

Sociétés	Montant de l'acquisition	Secteur d'activité	Zone géographique	Méthode de consolidation retenue	Exercice 2018		% détenu	
					Chiffre d'affaires Données consolidées retraitées	Résultat net (1)	contrôle	intérêts
SARL BILLMAT	2 400	Négoce	France	IG	12 685	52	65,00%	58,37%
SAS ETS MARTIN	680	Négoce	France	IG	2 023	71	100,00%	100,00%
SAS ZANON TRANSPORTS	3 300	Négoce	France	IG	1 330	274	75,00%	75,00%

(1) : Hors produits de réévaluations BILLMAT et ZANON TRANSPORTS pour respectivement 59 et 653 milliers d'euros (cf. note 4.3).

Toutes les sociétés du Groupe SAMSE clôturent leur exercice social le 31 décembre de chaque année.

Le 28 février 2018, le Groupe a pris le contrôle de la société BILLMAT en reprenant 35% du capital de cette entité. Le pourcentage de détention passe ainsi de 30% à 65%. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 tiennent compte de l'activité de BILLMAT depuis le 28 février 2018, cette société ayant été consolidée par mise en équivalence jusqu'à cette date.

Le 1^{er} avril 2018, le Groupe SAMSE a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale DORAS, 100% du capital de la société ETABLISSEMENTS MARTIN. Il s'agit d'une agence de négoce spécialisée dans la vente de carrelages. Cette société emploie 12 collaborateurs et se situe en périphérie de la ville de Troyes (Aube).

Le Groupe a pris le contrôle de la société ZANON TRANSPORTS fin septembre 2018. Cette entité était précédemment consolidée en mise en équivalence. Basée à Sassenage (Isère), ZANON TRANSPORTS effectue des prestations de transports dont environ la moitié est réalisée pour des sociétés du Groupe. Cette société emploie 65 personnes.

Si ces acquisitions étaient intervenues au 1^{er} janvier 2018, les effets sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe au 31 décembre 2018 auraient été les suivants :

Entités	Chiffre d'affaires	Résultat net (1)
SARL BILLMAT	14 354	52
SAS ETS MARTIN	2 707	71
SAS ZANON TRANSPORTS	6 035	604

(1) : Hors produits de réévaluations BILLMAT et ZANON TRANSPORTS pour respectivement 59 et 653 milliers d'euros (cf. note 4.3).

Les comptes consolidés du Groupe SAMSE, établis au 31 décembre 2018, regroupent les comptes des sociétés mentionnées ci-dessus et peuvent se résumer ainsi :

	Au 31/12/2018		Au 31/12/2017	
	France	Etranger	France	Etranger
Nombre de sociétés				(1)
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	73	1	73	1
Sociétés consolidées par mise en équivalence	15		15	
sous - total	88	1	88	1
TOTAL	85		89	

(1) Société belge (BELPARMAT) détenue par la SA DORAS. Société sans activité commerciale, non significative au niveau du Groupe SAMSE

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

- En janvier 2019, CHRISTAUD a pris une participation de 80 % dans le capital de la société LE COMPTOIR, par voie d'augmentation de capital.
- FOREZ MAT a été absorbée par SAMSE et LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES par MAURIS BOIS, par voie de TUP (Transmission Universelle de Patrimoine), avec effet au 1er janvier 2019.
- En février 2019, SAMSE a acquis 10 % complémentaires du capital de LEADER CARRELAGES. Le pourcentage de détention passe ainsi de 84 % à 94 %.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS SIGNIFICATIFS DU GROUPE (+ de 10 % du chiffre d'affaires)

Au 31 décembre 2018

Valeurs nettes consolidées	DORAS	LA BOITE A OUTILS	M+ MATERIAUX	Autres filiales	SAMSE	Total Consolidé
Actifs non courants (y compris les écarts d'acquisition)	42 543	62 899	24 618	148 230	111 273	389 563
Endettement financier hors Groupe	37 842	14 382	27 546	26 283	102 260	208 313
Trésorerie au bilan	1 509	2 392	1 214	15 088	41 527	61 730
Flux de trésorerie liés à l'activité	7 770	15 967	396	-4 684	28 947	48 396
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée SAMSE		5 318		8 640		13 958

Note 3 - TRANSITION AUX NORMES IFRS

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe SAMSE a établi ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005 conformément aux Normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004. La date du 1er janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux Normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

Conformément à la Norme IFRS 1, les exemptions facultatives suivantes ont été retenues :

IFRS 3 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités.

IAS 16 Immobilisations corporelles

Le Groupe n'a pas retenu la Juste Valeur en tant que coût présumé, et a opté pour la méthode du coût historique amorti.

IFRS 2 Paiements en actions et assimilés

Le Groupe a choisi d'appliquer cette norme aux plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005.

IAS 32/39 Instruments financiers

Le Groupe a appliqué cette norme à compter de l'exercice 2005. Cependant, les titres d'autocontrôle ont été retraités en diminution des capitaux propres.

Les retraitements IFRS pris en compte à la date de transition et détaillés dans les différentes notes du présent document sont les suivants :

IAS 1 Les états financiers ont été établis selon cette norme qui modifie sensiblement la présentation générale des comptes.

IAS 2 Les stocks de marchandises étaient déjà évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Le Groupe inclut désormais dans le coût d'acquisition les frais d'escomptes obtenus pour paiement comptant.

IAS 12 Les impôts différés ont été pris en compte sur les ajustements réalisés à l'actif et au passif selon les critères définis par cette norme.

IAS 16 Les immobilisations corporelles ont été retraitées selon la méthode du coût historique amorti.

IAS 17 Les contrats en vigueur dans le Groupe sont des contrats de location simple, à l'exception des contrats de location financement (leasing immobilier) qui étaient déjà retraités dans les comptes consolidés en normes françaises.

IAS 18 Le chiffre d'affaires du Groupe n'a pas été impacté par le changement de norme.

IAS 19 Les engagements de retraites (IFC) sont pris en compte depuis l'exercice 1999. Les médailles du travail sont comptabilisées depuis l'exercice 2004.

IFRS 3 / IAS 36 Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

IAS 38 Les fonds commerciaux ont été reclassés en écarts d'acquisition.
Les tests de perte de valeur ont été réalisés au niveau de chaque U.G.T (Unités Génératrices de Trésorerie).
Un Goodwill négatif a été retraité en résultat.

IAS 40 Les immeubles de placement ont été retraités au coût historique amorti.

Note 4 - ECARTS D'ACQUISITION

4.1. EVOLUTION DES ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)	Ecarts d'acquisition
Valeur brute	
à l'ouverture de l'exercice	63 928
Augmentations / Acquisitions	3 056
Diminutions / Sorties	
à la clôture de l'exercice	66 984
Dépréciations	
à l'ouverture de l'exercice	20 997
Dépréciations / pertes de valeur	525
à la clôture de l'exercice	21 522
Valeur nette	
à l'ouverture de l'exercice	42 931
à la clôture de l'exercice	45 462

4.2 DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITION A L'OUVERTURE ET A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	A l'ouverture	Mouvements				A la clôture
		Augmentations acquisitions	Diminutions sorties	Dépréciations	Virements	
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	13 185					13 185
SA DORAS	6 852			50		6 802
SAS M+ MATERIAUX	1 325					1 325
SAS DEDB	2 122					2 122
SAS ZANON TRANSPORTS		2 286				2 286
SAS ETS ROGER CLEAU	2 217					2 217
SA SAM	1 633			200		1 433
SAS GAMAG	1 320					1 320
SAS TS HABITAT	1 310					1 310
SAS LEADER CARRELAGES	833					833
SAS BILLMAT		719				719
SAS LA BOITE A OUTILS	706					706
SA BENET	569					569
CO DI PLAST	619					619
RUDIGOZ	577					577
SAS SOCOBOIS	536					536
PLOTON	523					523
SA ROCH MATERIAUX	385					385
SAS BLANC MATERIAUX	340					340
SAS CLAUDE MATERIAUX	310			250		60
CSI MATERIAUX	282					282
LASSERE	249					249
SAS TC-HP	237					237
SAS EXPOTEO	204					204
SAS MATERIAUX DES ALPES	162					162
SARL LECHENNE	176					176
SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT	176					176
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	169					169
SARL ISO-NEG	167					167
SAS FOREZ MAT	161					161
ORNANS	149					149
SAS BOIS MAURIS ODDOS	145					145
SAS REMAT	147					147
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	145					145
SAS SGAC	132					132
SA BRICO ALES	132					132
MOTTY	110					110
AUTRES, INDIVIDUELLEMENT NON SIGNIFICATIFS	552	51		25		578
Total	12 231	3 056	0	525	0	15 812

Antérieures		
à 2011	10 730	
2011	783	1,60
2012	1 495	3,09
2013	1 086	2,38
2014	2 053	4,38
2015	1 685	3,66
2016	2 085	4,68
2017	1 080	2,52
2018	525	1,15

Pertes de valeur

L'UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est définie dans le Groupe SAMSE, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie (cash flow) indépendants des flux de trésorerie générés par les autres actifs ou groupes d'actifs.

La réflexion sur la détermination des UGT a été alimentée par l'examen des critères suivants :

- Existence ou non d'un marché actif.
- Importance des relations de dépendance économique entre les différentes unités.
- Découpage opérationnel : manière dont le management organise son reporting.
- Découpage stratégique : manière dont le management prend ses décisions de poursuite ou d'abandon d'activités.

L'implantation des sites répond parfois à plusieurs de ces critères.

Le critère déterminant qui a été retenu est le découpage opérationnel. Ainsi, l'UGT retenue est devenue le site physique (notion d'agence ou de magasin).

Cependant, il existe quelques exceptions pour des sites répondant à un découpage stratégique sur des marchés peu actifs.

Dans ce cas, l'UGT retenue est un ensemble de deux agences, interdépendantes économiquement.

Cela concerne 17 couples de 2 sites physiques sur 283 UGT.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan " Titres mis en équivalence ".

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2018 se répartissent par secteur d'activité, sur un même secteur géographique (la France), comme suit :

Négoce	40 189
Bricolage	5 273

Les écarts d'acquisition sont affectés par unités ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une description détaillée par entité juridique (cf. tableau ci-dessus).

Sur l'ensemble des écarts d'acquisition, UGT par UGT, c'est l'UGT de la société Henry sur le site de Saint Hilaire du Rosier qui représente le montant le plus important, soit 29% du montant total des écarts d'acquisition.

Il faut noter également que l'écart d'acquisition concernant DORAS correspond à un ensemble de 46 UGT.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT (comprenant les écarts d'acquisition affectés) sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité.

La valorisation repose notamment sur des multiples d'agrégats comptables (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation).

Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs. Des précisions sur la méthode de calcul sont fournies en note 1 - principes comptables - rubrique : dépréciation des écarts d'acquisition.

Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT, à laquelle est affectée une quote part de la valeur comptable des écarts d'acquisition, fait l'objet d'une analyse permettant de détecter si la valeur d'utilité de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Cette analyse a conduit à comptabiliser des dépréciations sur les écarts d'acquisition de 4 UGT pour un montant global de 525 milliers d'euros.

L'analyse de sensibilité, consistant à faire varier raisonnablement les paramètres du test, n'a pas conduit à changer la conclusion de celui-ci.

Le Groupe tient compte également du contexte économique de chaque clôture et a retenu pour 2018 des hypothèses opérationnelles pertinentes et mesurées.

Ces hypothèses reposent sur l'expérience du management et la mise en place rigoureuse de plans d'actions portant sur les taux de marge et sur le développement du chiffre d'affaires.

VENTILATION DES ECARTS D'ACQUISITION

		2018	2017
Négoce			
UGT HENRY (Saint Hilaire du Rosier)		13 188	
UGT ZANON TRANSPORTS		2 286	
UGT CLEAU		2 217	
Autres UGT sans écarts d'acquisition individuellement significatifs		22 498	
Bricolage			
Ensemble des UGT		5 273	
		18 461	45 462

4.3. DETERMINATION DES ECARTS D'ACQUISITION DES SOCIETES ENTREES DANS LE PERIMETRE

	BILLMAT
Prix d'acquisition des 35% (A)	2 400
Juste valeur de la quote-part antérieurement détenue de 30% (B)	758
Juste valeur des intérêts non contrôlants (35%) (C)	1 701
Actifs et passifs identifiables acquis à 100%, nets (D)	4 140
Frais d'acquisition (enregistrés en charges de la période)	12
Écart d'acquisition (A-B-C-D)	252

Dans le cadre de l'acquisition de la société BILLMAT, aucun ajustement à la juste valeur significatif n'a été constaté sur les actifs et passifs acquis. Le Groupe a opté pour la méthode de l'écart d'acquisition complet. La part de l'écart d'acquisition allouée aux intérêts non contrôlants s'élève à 252 milliers d'euros.

La trésorerie nette reprise de la société BILLMAT au moment de l'acquisition s'élevait à -27 milliers d'euros. Le passage de la mise en équivalence à une intégration globale à 65% a entraîné, conformément à IFRS 3R, la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue pour un montant de 59 milliers d'euros.

Ce produit, déterminé à la date de prise de contrôle, a été enregistré au niveau des autres produits et charges opérationnels (cf. note 25).

Les 35% d'intérêts non contrôlants font l'objet d'un engagement de rachat de la part du Groupe. A ce titre, un put sur minoritaire a été comptabilisé en dettes financières à long terme pour 1 774 milliers d'euros. Compte tenu de la valeur nette comptable des intérêts minoritaires correspondants, l'impact de la constatation de ce put en capitaux propres « Part Groupe » n'est pas significatif.

	ZANON TRANSPORTS
Prix d'acquisition des 50% (A)	3 300
Juste valeur de la quote-part antérieurement détenue de 25% (B)	1 650
Juste valeur des intérêts non contrôlants (25%) (C)	1 650
Actifs et passifs identifiables acquis à 100%, nets (D)	4 314
Frais d'acquisition (enregistrés en charges de la période)	12
Écart d'acquisition (A-B-C-D)	572

Aucun ajustement à la juste valeur significatif n'a été constaté lors de la prise de contrôle de ZANON TRANSPORTS. Le Groupe a opté pour la méthode de l'écart d'acquisition complet. La part de l'écart d'acquisition allouée aux intérêts non contrôlants s'élève à 572 milliers d'euros. La trésorerie nette reprise de la société ZANON TRANSPORTS au moment de l'acquisition s'élevait à 1 989 milliers d'euros.

Le passage de la mise en équivalence à une intégration globale à 75% a entraîné, conformément à IFRS 3R, la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue pour un montant de 653 milliers d'euros.

Ce produit, déterminé à la date de prise de contrôle, a été enregistré au niveau des autres produits et charges opérationnels (cf. note 25).

Les 25% d'intérêts non contrôlants font l'objet d'un engagement de rachat de la part du Groupe. A ce titre, un put sur minoritaire a été comptabilisé en dettes financières à long terme pour 1 892 milliers d'euros. Compte tenu de la valeur nette comptable des intérêts minoritaires correspondants, l'impact de la constatation de ce put en capitaux propres « Part Groupe » s'élève à -242 milliers d'euros.

	ETS MARTIN
Prix d'acquisition (A)	680
% des actifs et passifs identifiables acquis	100
Actifs et passifs identifiables acquis à 100%, nets (B)	629
Frais d'acquisition (enregistrés en charges de la période)	10
Écart d'acquisition (A-B)	389

Dans le cadre de l'acquisition de la société ETS MARTIN, aucun ajustement à la juste valeur significatif n'a été constaté sur les actifs et passifs acquis. La trésorerie nette reprise de la société au moment de l'acquisition s'élevait à 389 milliers d'euros.

Note 5 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	Marques	Logiciels proiciels	Autres	Total
Valeur brute				
a l'ouverture de l'exercice	392	19 171	449	20 012
Augmentations / Acquisitions		498		498
Diminutions / Sorties		8		8
Mouvements de périmètre	Entrées	59	4	63
Mouvements de périmètre	Sorties			
Virements		155		155
a la clôture de l'exercice	392	19 875	453	20 720
Amortissements / Dépréciations				
a l'ouverture de l'exercice		17 499	289	17 779
Dotations aux amortissements		1 102		1 102
Dépréciations / pertes de valeur				
Reprises de dépréciations / pertes de valeur				0
Diminutions / cessions		8		8
Mouvements de périmètre	Entrées	59	4	63
Mouvements de périmètre	Sorties			
Virements		3		3
a la clôture de l'exercice		18 645	293	18 939
Valeur nette				
a l'ouverture de l'exercice	392	1 681	160	2 233
a la clôture de l'exercice	392	1 229	160	1 781

Note 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Ensembles immobiliers	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, avances et acomptes	Total	
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	205 395	40 312	114 822	7 611	368 140	
Augmentations / Acquisitions	8 815	4 358	13 125	8 928	35 226	
Diminutions / Sorties	5 131	3 196	5 588	418	14 333	
Mouvements de périmètre	Entrées	1 006	207	3 212	11	4 436
Mouvements de périmètre	Sorties					
Virements	1 386	1 034	4 196	-7 182	-566	
à la clôture de l'exercice	209 459	42 715	129 767	8 955	390 936	
Amortissements / Dépréciations						
à l'ouverture de l'exercice	101 800	11 871	100 417	1 190	215 378	
Dotations aux amortissements	13 210	4 078	12 399		29 687	
Dépréciations / pertes de valeur	114		194		308	
Reprises de dépréciations / pertes de valeur	17		154		171	
Diminutions / cessions	3 433	2 808	5 319		11 560	
Mouvements de périmètre	Entrées	424	165	2 053		2 642
Mouvements de périmètre	Sorties					
Virements	-1 625	-11	1 632		-4	
à la clôture de l'exercice	113 999	14 037	118 293	1 190	247 519	
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	103 595	28 441	14 405	6 421	152 862	
à la clôture de l'exercice	200 825	31 618	45 475	8 955	286 873	

(1) dont 1 716 milliers d'euros d'actifs immobiliers destinés à la vente (1 596 milliers d'euros au 31 décembre 2017). Ces actifs figurent sur l'état de la situation financière au niveau de la ligne "Actifs classés comme détenus en vue de la vente".

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une analyse approfondie quant à la détermination d'éventuelles pertes de valeur qui auraient pu apparaître au cours de l'année 2018.

En ce qui concerne les ensembles immobiliers, qui représentent 73,6 % des immobilisations corporelles nettes, le Groupe a mis en œuvre une démarche économique pour identifier tout indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur sur cette catégorie d'actif, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle.

A titre de règle pratique, le Groupe détermine la valeur vénale ; cette valeur représente le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture ou à une autre date pré-déterminée de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Au 31 décembre 2018, une dépréciation pour perte de valeur d'actif immobilier de 114 milliers d'euros a été constatée. Cette charge a été enregistrée au niveau des autres produits et charges opérationnels (cf. note 25).

Conformément à IFRS 5, le Groupe a présenté les actifs destinés à être cédés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

Il s'agit de cinq ensembles immobiliers dont la cession se réalisera à court terme.

6.1. ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION AFFECTES

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	Valeur brute au 01/01/2018	Valeur nette au 01/01/2018	Entrées dans le périmètre	Sorties du périmètre	Cessions	Valeur brute au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/18
Terrains	7 052	6 814				7 052	6 814
Constructions	7 452	2 775	160			7 612	2 313
Total	14 504	9 589	160	0	0	14 664	9 127

6.2.a CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT (CREDIT BAIL IMMOBILIER)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute			
a l'ouverture de l'exercice	1 493	16 141	17 634
Augmentations / Acquisitions			
Diminutions / Sorties			
Mouvements de périmètre			
a la clôture de l'exercice	1 493	16 141	17 634
Amortissements			
a l'ouverture de l'exercice	0	11 612	11 612
Dotations aux amortissements		407	407
Diminutions / Sorties			
Mouvements de périmètre			
a la clôture de l'exercice	0	12 019	12 019
Valeur nette			
a l'ouverture de l'exercice	1 493	4 529	6 022
a la clôture de l'exercice	1 493	4 122	5 615

6.2.b CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT (CREDIT BAIL MOBILIER)

	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute			
a l'ouverture de l'exercice	251	670	921
Augmentations / Acquisitions	125	294	419
Diminutions / Sorties	73	73	146
Mouvements de périmètre	36	1 963	1 999
a la clôture de l'exercice	339	2 634	3 193
Amortissements			
a l'ouverture de l'exercice	222	459	681
Dotations aux amortissements	33	278	311
Diminutions / Sorties	73	74	147
Mouvements de périmètre	23	1 075	1 098
a la clôture de l'exercice	205	1 736	1 943
Valeur nette			
a l'ouverture de l'exercice	29	211	240
a la clôture de l'exercice	134	1 116	1 250

6.3.a INFORMATION SUR LA DETTE DE CREDIT BAIL IMMOBILIER

	2018	2017
Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	464	512
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :		
Moins d'un an	51	48
De deux à cinq ans	236	223
Plus de 5 ans	177	241
	464	512

6.3.b INFORMATION SUR LA DETTE DE CREDIT BAIL MOBILIER

	2018	2017
Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	745	18
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :		
Moins d'un an	241	17
De deux à cinq ans	504	1
	745	18

6.4. CONTRATS DE LOCATION

- Contrats de location simple

Ces contrats ne font pas l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Ces contrats concernent d'une part, les locations immobilières du Groupe et d'autre part, les locations de véhicules dont la durée de location est de deux à quatre ans. Pour les locations immobilières, les dispositions générales de ces contrats sont les suivantes : durée de location pour trois ans renouvelables et loyer indexé annuellement sur un indice INSEE (notamment l'indice du coût de la construction ou l'indice des loyers commerciaux).

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

- Contrats de location financement

Les contrats concernés sont des contrats de crédit-bails immobiliers (terrains et constructions) avec des options d'achat de valeur négligeable, ainsi que des contrats de locations de matériels et véhicules qui répondent à au moins un critère défini par la norme IAS 17.

6.5. INFRASTRUCTURES D'EXPLOITATION (Terrains et Constructions)

Les infrastructures d'exploitation se répartissent comme suit :

(les infrastructures d'exploitation des sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte)

AGENCES DE NÉGOCE							
* propriété du Groupe	superficie en m ²	tènement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²	bail à construction	superficie en m ²
SA SAHSE							
Aix les Bains	9 766	Gap	33 004	Alès	15 246	Cluses	19 239
Albertville	23 972	Meximieux	56 216	Annonay	17 907	Embrun	13 039
Annemasse	1 123	Modane	4 870	Bernis	11 329	Joyeuse	6 228
Aubenas	24 904	Saint Martin d'Hères	36 780	Cornillon	11 771	Vienne	16 820
Barcelonnette	15 829	Veynes	9 051	Crolles	7 198		
Bellegarde	12 014			Echirrolles (CAREO)	3 000		
Bourg d'Oisans	8 209			Gap (CAREO)	2 200		
Bourg Saint Maurice	11 689			Guillestre	12 000		
Briançon	16 552			La Grand Combe	5 700		
Château Arnoux	4 606			Lans en Vercors	4 500		
Chateaufieux	4 079			Montpezat	4 015		
Corbas	22 416			Nozières	18 085		
Digne	19 845			Pontcharra	10 000		
Digne (CAREO)	3 910			Saint Ambroix	15 691		
La Motte Servolex	14 817			Saint Firmin	5 891		
La Mure	10 000			Saint Priest	19 335		
La Tour de Salvagny	16 192			Tassin la demi lune	4 214		
La Tour du Pin	15 307			Vallon Pont d'Arc	4 558		
Largentière	7 818						
Le Pont de Beauvoisin	15 122						
Le Pouzin	10 080						
Lyon	4 114						
Margencel	12 537						
Moirans	18 657						
Montélimar	17 519						
Moutiers	6 963						
Privas	8 115						
Pusignan	10 618						
Ruoms	8 635						
Saint Etienne de Saint Geoirs	10 063						
Saint Forgeux	6 830						
Saint Genis Laval	24 454						
Saint Genis Pouilly	16 898						
Saint Jean de Maurienne	9 029						
Saint Julien en Genevois	5 496						
Saint Marcellin	12 358						
Saint Pierre d'Albigny	7 165						
Saint Quentin Fallavier	20 000						
Saint Savin	16 881						
Sallanches	8 775						
Seyne les Alpes	5 207						
Sillingy	31 474						
Sisteron	20 820						
Valence	24 738						
Vif	8 000						
Ville la Grand	19 074						

* Propriété : tènement immobilier dont le Groupe est propriétaire (tènement figurant dans ses actifs)

Tènement mixte : immobilier dont une partie est propriété du Groupe, le reste appartient à un propriétaire externe et fait l'objet d'un bail commercial ou bail à construction

Location simple : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial

Bail à construction : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail à construction

Les superficies exprimées correspondent à la superficie globale des terrains

INFRASTRUCTURES D'EXPLOITATION DU GROUPE SAMSE

AGENCES DE RECETTE					
* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²
SAS BLANC-MATERIALS					
		Annot	3 158	Colmars les Alpes La Mure Argens	14 925 3 732
SAS FOREZ-MAT					
				Genilac Monistrol St Etienne Sury Le Comtal	2 950 8 046 14 431 6 850
SAS CHRISTAUD					
Aubenas	1 355			Ambarès et Lagrave	3 724
Beaumont les Valence	8 244			Clermont Ferrand	3 222
Echirolles	8 618			Gap	500
Vogllans	4 000			Pusignan Seynod Tours	2 520 2 942 2 000
SAS BILL-MAT					
				Vire Colombelles Grand Couronne St Jacques de la Lande Vern sur Seiche Graces	4 571 5 615 960 18 061 5 000 4 455
SAS ELLISTIN-MATERIALS					
Bourgoin Jallieu	9 230			Aubenas	3 739
Chassieu	5 615			Beaumont les Valence	4 764
Irigny	6 275			Nîmes	3 645
Pierrelatte	4 074			Pusignan	8 010
St Just St Rambert	21 014			Vienne Vinsobres	3 010 10 600
SAS VAUDRY					
				Lagny sur Marne Saint Léonard	2 004 3 890
SAS RTP-DISTRIBUTION					
Fegersheim	11 531			Etupes	4 700
Haguenau	27 420				
Richwiller	16 469				
Woustviller	14 975				
SAS BOIS MAURIS-OTIS					
Argonay	59 802	Seyssins	11 379	Briançon	4 066
Valence	8 236				
SAS REMA1					
Saint Quentin Fallavier	5 300			Saint Jean de Moirans	9 483
SAS REMAT SERVICES					
				Saint Jean de Moirans	100
SAS LEADER GARRELIATIS					
				Meythet	2 392
SAS SWEET AIR FRANCE					
				Saint Jean de Moirans Le Crès	668 300
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES					
Voiron	5 797				

INFRASTRUCTURES D'EXPLOITATION DU GROUPE SAMSE

AGENCES DE NEGOCIATION							
propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	baill a construction	superficie en m²
SAS DURA							
Arbois	13 736	Crotlet	10 173	Baume les Dames	3 062	Nevers jonction	3 063
Beaune	23 549	Fain les Montbard	12 430	Boz	9 969		
Besançon	16 300			Chenôve 208	7 373		
Béthoncourt	12 548			Chenôve 6	42 250		
Bourbon Lancy	9 572			Dijon Dr Quignard	14 924		
Chalindrey	6 206			Luxeuil (Caréo)	3 450		
Chenôve	33 030			Neuilly l'Evêque	4 110		
Ciel	9 344			Nuits Saint Georges	10 124		
Cluny	9 845			Ormans	6 019		
Corbigny	9 700			Polisot	5 017		
Cosne sur Loire	8 547			Remiremont	10 352		
Decize	7 596			Rioz	10 457		
Delle	8 000			Saint Dizier	10 614		
Dijon	11 970			Saint Marcel	24 130		
Dole	17 000			Saint Usage	11 208		
Gevrey Chambertin	21 205			Saulieu	5 940		
Gueugnon	7 698			Toucy	11 828		
Is sur Tille	14 162						
Joigny	7 588						
Langres	11 473						
Le Creusot	9 054						
Lons le Saunier	17 430						
Macon	12 468						
Montceau les Mines	20 238						
Moulins Engilbert	5 779						
Nevers Saint Eloi	30 466						
Paray le Monial	10 000						
Pont sur Yonne	6 467						
Pontarlier	15 214						
Saint Satur	5 612						
Sainte Colombe sur Seine	10 554						
Semur en Auxois	11 507						
Seurre	6 900						
Torcy le Grand	5 619						
Verdun sur Doubs	9 000						
Vesoul	10 286						
Villegusien le Lac	11 323						
SAS CLEAI							
Dracy le Fort	42 335			Bourg en Bresse	4 409		
				Montceau les Mines	400		
SAS CLAUDE MATERNAN							
Arcy sur Cure	7 003						
SAS SOCOBOIS							
				La Rosière	38 622		
				Saint Thibault	5 213		
SAS IN MATERNAUX							
Agde	7 956	Hossegor	3 405	Agen	13 869		
Bergerac	15 000	Sarlat	18 093	Alès	6 810		
Carcassonne	6 324			Argelès	5 688		
Castelginest (Socobois)	32 414			Aureilhan	5 195		
Castres	7 819			Baillargues	15 179		
Claira	13 063			Baillargues PPI	7 100		
Le Buisson de Cadouin	12 285			Béziers	10 550		
Peyriac-Minervois	4 413			Brive	14 173		
Saint Loubes	7 717			Canhocs	4 000		
Villeneuve s/ Lot (Allez)	20 091			Castanet Tolosan	9 264		
				Castelginest	8 000		
				Colombiers	7 300		
				Colombiers 2	3 300		
				Cornebarrieu	11 020		
				Dax	4 800		
				Fenouillet	6 722		
				Flotrac	4 325		
				Frontignan	4 666		
				Lézignan-Corbières	8 978		
				Mauguio 2	2 028		
				Mérignac charpente	8 591		
				Mérignac PPI	2 050		
				Montauban	12 620		
				Montpellier	7 915		
				Montredon-des-Corbières	13 000		
				Mouguerre	7 015		
				Nîmes	8 750		
				Nîmes (Isoext)	1 500		
				Paulhan	5 218		
				Périgueux	13 620		
				Perpignan (Caréo)	1 101		
				Perpignan REH	1 900		
				Portet sur Garonne	7 309		
				Ria	5 280		
				Rodez	6 622		
				Roques	6 500		
				Saillagouse	1 500		
				Saint Alban	3 898		
				Salles	9 068		

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

* propriété du Groupe	superficie en m ²	tènement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²	bail à construction	superficie en m ²
Anney (Seynod)	17 203	Bassens	23 400	Ales	15 234	Albertville	8 900
Annemasse	14 276	Décines	9 488	Aubenas	14 245		
Briançon	9 744	Saint Jean de Moirans	31 059	Drumettaz	9 000		
Château-Thierry	16 016			Gap	8 029		
Dijon	19 423			Margencel	13 346		
Echirolles	23 543			Montélimar	15 383		
La Tour du Pin	12 429			Remiremont	9 002		
Le Creusot	11 184			Romans	8 000		
Le Pont de Beauvoisin	8 769			Thonon	10 624		
L'Isle d'Abau	11 910						
Mennecy	24 760						
Narbonne	15 206						
Saint Genis Pouilly	2 843						
Saint Jean de Maurienne	11 278						
Saint Julien en Genevois	2 285						
Saint Martin d'Hères	14 146						
Sallanches	6 156						
Thyez	17 816						

* propriété du Groupe	superficie en m ²	tènement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²	bail à construction	superficie en m ²
Brezins	94 651						
Brezins	11 400						
Brezins				Saint Hilaire du Rozier	37 620		
Brezins				Vinay/Beaulieu	23 363		
Brezins (ex LOG-EAU)	700						
Brezins	178						
Brezins				Haguanau	400		
Brezins				Potelières	2 100		
Brezins				Nîmes	20		

* propriété du Groupe	superficie en m ²	tènement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²	bail à construction	superficie en m ²
Grenoble					423		

* propriété du Groupe	superficie en m ²	tènement mixte	superficie en m ²	location emphytéotique	superficie en m ²	bail à construction	superficie en m ²
Aix les Bains	642			Barcelonnette	665	Vitrolles	600
Beaumont les Valence	465			Cadonet	614		
Gap	550			Meyreuil	641		
La Motte Servolax	483			Mouans Sartoux	280		
La Mure	467			Saint Savin	636		
La Tour de Salvagny	223			Valence	665		
Lyon	240						
Montélimar	667						
Pont de Beauvoisin	666						
Puisignan	220						
Ruoms	657						
Saint Etienne de Saint Geoirs	360						
Saint Marcellin	222						
Sillingy	667						
Vif	487						

* propriété du Groupe	superficie en m ²	tènement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²	bail à construction	superficie en m ²
Brezins	12 000						
Chenôve	1 300						
Clara	1 000						

* propriété du Groupe	superficie en m ²	tènement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²	bail à construction	superficie en m ²
Grenoble	21 750						

Le Groupe SAMSE au travers de ses deux activités (négoce de matériaux de construction et bricolage) est propriétaire de 130 points de vente. 126 points de vente sont en location dans le cadre de baux commerciaux ou de baux à construction, et 14 sites sont mixtes avec une partie des surfaces en propriété, le reste faisant l'objet de locations immobilières.

Les superficies mentionnées ci-après, sont totalement utilisées pour l'exploitation.

Le nombre de points de vente est de 270 dont 239 pour l'activité Négoces et 31 pour l'activité Bricolage. Au total, cela représente une superficie de 2 980 096 m², dont 2 565 389 m² pour l'activité Négoces et 414 707 m² pour l'activité Bricolage.

En outre, le Groupe SAMSE dispose de 7 Unités Logistiques dont la Plateforme de stockage de Brezins, d'un Atelier, de 3 centres administratifs et d'un Siège Social pour une superficie globale de 206 905 m².

Le Groupe SAMSE dispose également de 22 centrales photovoltaïques réparties sur une surface totale de 11 097 m².

Note 7 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

7.1. VALEUR DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Mouvements de l'exercice		2017
Augmentations		4 146
Diminutions		1 902
Mouvements de périmètre	Entrées	
Mouvements de périmètre (1)	Sorties	1 695
Total		14 475

(1) : Prise de contrôle des sociétés BILLMAT (698 milliers d'euros) et ZANON TRANSPORTS (997 milliers d'euros).

7.2. DETAIL DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE (1)

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017
PLATTARD (Groupe)	22 031	22 031
SAS MATERIAUX SIMC	12 913	12 121
SA DIJON BETON	2 644	2 644
SAS RG BRICOLAGE	1 504	1 612
SAS BOURG MATERIAUX	971	971
SAS DIDIER	939	939
SCI ENTREPOT FROMENT	723	723
SAS DEGUERRY SAMSE	823	823
SCI CHABER	437	437
SCI LE CARREAU	73	73
SCI ESPACE PLUS	8	8
SAS TARARE MATERIAUX	-153	-153
SAS ZANON TRANSPORTS	1 035	1 035
SARL BILLMAT	698	698
SAS AMEO CONSTRUCTION	-41	-41
Total	43 921	43 921

(1) dont écarts d'acquisition affectés (cf. note 7.4)

7.3. INFORMATIONS GENERALES SUR LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET COENTREPRISES

Toutes les entreprises associées du Groupe sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Il n'existe pas de coentreprise significative au niveau du Groupe SAMSE.

Les informations générales sur les sociétés mises en équivalence sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Part de détention	OP de capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Quote part de résultat	Dividendes ou quote part de résultat reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
données consolidées								
PLATTARD (Groupe)	33,99	21 206	5 768	1 961	816	191 397	Négoce	520
SAS MATERIAUX SIMC	44,99	11 811	1 782	802	305	161 654	Négoce	568
SA DIJON BETON	23,29	2 734	461	107	93	20 371	Négoce	41
SAS RG BRICOLAGE	39,98	1 106	1 221	488	506	14 122	Bricolage	56
SAS DIDIER	25,00	927	29	7	13	11 243	Négoce	42
SAS BOURG MATERIAUX	50,00	971	382	191	0	18 832	Négoce	34
SAS DEGUERRY SAMSE	35,07	776	191	67	50	5 945	Négoce	17
SCI ENTREPOT FROMENT	40,00	633	572	229	91	1 372	Bricolage	0
SCI CHABER	40,00	436	225	90	0	412	Bricolage	0
SCI LE CARREAU	20,00	61	67	13	13	67	Bricolage	0
SCI ESPACE PLUS	20,00	0	61	12	10	69	Négoce	0
SAS TAPARE MATERIAUX	50,00	-154	-7	-4	0	2 687	Négoce	6

Les deux principales entités du Groupe mises en équivalence sont le Groupe PLATTARD et MATERIAUX SIMC. Ces deux entités appartiennent au secteur opérationnel "Négoce". Les éléments financiers de ces deux entités pour les exercices 2018 et 2017, établis en conformité avec les normes IFRS, se résument comme suit :

	Groupe PLATTARD			MATERIAUX SIMC			Autres entités négoce			Entités bricolage		
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Chiffre d'affaires	191 397	175 315	161 654	164 651	59 447	84 423	15 973	15 905				
Résultat opérationnel courant	7 374	7 339	2 326	2 803	1 919	3 380	3 061	3 015				
Résultat net	5 829	5 257	1 780	2 034	1 117	2 735	2 085	1 969				
Autres éléments du résultat global	0	0	-7	3	0	0	1	2				
Résultat global total	5 829	5 257	1 773	2 037	1 117	2 735	2 086	1 971				
Part attribuable aux actionnaires	5 768	5 256	1 773	2 037	1 117	2 735	2 086	1 971				
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	61	1	0	0	0	0	0	0				
Actifs non courants	73 516	64 857	20 376	21 376	8 783	11 428	13 021	13 547				
Actifs courants (y compris actifs destinés à être cédés)	87 014	85 662	60 243	65 091	26 233	36 481	3 684	3 474				
Dettes non courantes	39 830	33 329	8 469	11 678	4 262	8 616	6 204	7 948				
Dettes courantes	62 080	51 954	44 858	48 563	13 034	15 976	3 552	2 626				
Actifs nets	68 620	65 236	27 272	26 226	18 220	23 317	6 949	6 447				
Part attribuable aux actionnaires	68 156	64 814	27 272	26 226	18 220	23 317	6 949	6 447				
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	464	422	0	0	0	0	0	0				
Quote part d'actifs nets à l'ouverture de l'exercice	22 030	21 049	11 754	11 123	6 207	5 303	2 508	2 317				
Résultat global total attribuable au Groupe	1 961	1 787	801	915	381	797	821	775				
Dividendes reçus	816	816	306	284	165	278	610	579				
Autres mouvements / Cessions	49	10	-3		-1 315	385		-5				
Quote part d'actifs nets à la clôture de l'exercice	23 165	22 030	12 246	11 754	5 103	6 207	2 719	2 508				
Ecart d'acquisition	0	0	366	366	827	717	338	338				
Titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice	23 165	22 030	12 612	12 120	5 635	6 924	3 057	2 846				

7.4. ECARTS D'ACQUISITIONS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
SA DIJON BETON	235	235
SAS MATERIAUX SIMC	366	366
SAS RG BRICOLAGE	338	338
SAS DIDIER	292	292
SARL BILLMAT	190	190
Total	1 421	1 421

Note 8 - TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDEES

8.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LES TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDEES

Entité (en devise)	Proportion détenue	Capitaux propres	Résultats de l'exercice	Valeur comptable	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Juste valeur des titres détenus	Dividendes reçus	Plus-values différées	Statut	Effets
SA DUMONT INVESTISSEMENT	6,88	52 675	5 014	16 602	0	16 602	20 029	251	3 365	Négoce	6
SAS MCD	25,00	77	217	18	0	18	18	154	9 365	Négoce	9
DIVERS	0,00	0	0	5	0	5	5	7	0	Négoce	0
Total		52 752	5 231	16 625	0	16 625	20 052	412	12 730		15

8.2. JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En fin d'exercice, les titres DUMONT INVESTISSEMENT ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de 20 029 milliers d'euros et la variation nette de juste valeur de l'année a été comptabilisée dans les capitaux propres pour un montant de -1 166 milliers d'euros.

Détail de la variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres :

Plus value potentielle au 31 décembre 2017	4 593
Juste valeur transférée au compte de résultat / cessions de l'exercice	
Impact de la réévaluation des titres acquis au 31 décembre 2018	-1 166
Plus value potentielle au 31 décembre 2018	3 427
Variation de la juste valeur des actions DUMONT INVESTISSEMENT sur l'exercice 2018	-1 166
Variation constatée dans les capitaux propres	
Valeur des titres au 01/01/2018	
Cessions de titres au cours de l'exercice 2018	
Acquisitions de titres au cours de l'exercice 2018	
Impact de la réévaluation des titres acquis au 31/12/2018	
Valeur des titres au 31/12/2018	20 029

Les actions DUMONT INVESTISSEMENT sont valorisées selon une méthode fixée par un expert indépendant. La méthode est basée sur une approche patrimoniale consistant à ajouter aux capitaux propres de la société la plus-value théorique dégagée entre la valeur comptable des actions SAMSE détenues à l'actif du bilan et leur valorisation telle qu'elle est définie par l'expert indépendant.

Depuis la signature de la promesse de vente entre le Groupe CRH et DUMONT INVESTISSEMENT (intervenue sur septembre 2014), les modalités d'évaluation ont été adaptées. L'expert indépendant a défini une méthode qui tient compte de l'alignement progressif du cours de bourse sur la valeur de transaction résultant de l'application de la formule de prix inscrite dans la promesse de vente.

Cette méthode repose à la fois sur la valeur du cours de bourse de SAMSE et sur la valeur de transaction au travers de pondérations qui évolueront chaque année afin de rendre compte du rapprochement de la date de réalisation de l'opération. La pondération retenue au 31 décembre 2018 est la suivante:

50% pour le cours de bourse et 50% pour la Formule de Prix.

En application de cette méthode d'évaluation, la valeur de l'action DUMONT INVESTISSEMENT ressort à 154,63 € au 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice 2018, le Groupe SAMSE n'a cédé aucun titre Dumont Investissement.

8.3. EVOLUTION DES TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDEES

Valeur brute	
à l'ouverture de l'exercice	15 281
Augmentations / Acquisitions	5 037
Diminutions / Sorties	
Variation de juste valeur des titres acquis au 31 décembre 2018 (par capitaux propres)	-1 166
à la clôture de l'exercice	20 152
Dépréciations	
à l'ouverture de l'exercice	100
Dotations	
Reprises	
à la clôture de l'exercice	100
Valeur nette	
à l'ouverture de l'exercice	15 181
à la clôture de l'exercice	19 052

Note 9 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS IMMOBILISES

(en milliers d'euros)	Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice			
Augmentations / Acquisitions	856	121	977
Diminutions / Sorties	148	59	207
Mouvements de périmètre	Entrées	109	109
Virements		-425	-425
à la clôture de l'exercice			
Dépréciations			
à l'ouverture de l'exercice			
Dotations			
Reprises			0
Mouvements de périmètre	Entrées		0
à la clôture de l'exercice			
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice			
à la clôture de l'exercice			
à l'ouverture de l'exercice			
à la clôture de l'exercice			
(1) détail des créances sur participations			
	SAS BOURG MATERIAUX	1 200	
	SAS TARARE MATERIAUX	1 256	
	Total	2 456	

9.1. ANALYSE PAR NATURE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Valeur nette	
	2018	2017
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Titres de participation non consolidés	23 062	16 181
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :		
Créances sur participations	3 425	1 748
Autres actifs financiers	1 752	2 036
Total	28 239	19 965

Au 31 décembre 2018, l'ensemble de ces actifs ne présente pas de risque de non recouvrement.

Note 10 - STOCKS DE MARCHANDISES

(en milliers d'euros)	2018			2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises Négoce	222 739	12 462	210 277	205 286	12 707	192 579
Marchandises Bricolage	63 927	2 908	61 019	60 980	2 452	58 528
Total	286 666	15 370	271 296	266 266	15 159	251 107

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	2018			2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Clients et comptes rattachés Négoce	270 914	24 570	246 344	193 757	22 559	171 198
Clients et comptes rattachés Bricolage	3 694	162	3 532	1 842	88	1 754
Total	274 608	24 732	249 876	195 599	22 647	172 952

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

11.1. BALANCE AGEE DES CREANCES CLIENTS

	2016	Valeur brute
	2016	2017
Non échues	141 523	139 763
Retard n'excédant pas un mois	10 031	13 795
Retard compris entre un et deux mois	5 051	7 750
Retard compris entre trois et cinq mois	2 917	4 010
Au-delà	2 012	30 281
Total	161 534	195 599

Les créances clients résultent des ventes réalisées, et sont réparties sur l'ensemble du périmètre du Groupe.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

Le Groupe applique cependant une politique de prévention du risque client par un recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

En règle générale, le Groupe est amené à constater une dépréciation pour les retards au-delà de trois mois.

Le tableau suivant, indique le % de provision constaté sur les retards de paiements considérés :

	2016	2017	% de variation
Créances clients échues depuis 3 mois et au-delà (H.T.)	30 573	28 576	28,12
Provision constatée	24 732	22 647	9,21
% de créances impayées couvertes par provision	87,53	79,25	

11.2. PROVISIONS POUR DEPRECIATION

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		2018	2017
Provisions pour dépréciation en début d'exercice		22 937	21 937
Dotations de l'exercice aux provisions		6 121	6 121
Reprises de provisions pour dépréciation :		6 306	6 306
• utilisées (1)	3 074	4 143	
• non utilisées	3 232	2 163	
Mouvements de périmètre	entrées	895	895
Mouvements de périmètre	sorties		
Provisions pour dépréciation en fin d'exercice		24 732	22 647

(1) pertes sur créances irrécouvrables (enregistrées dans le poste "Autres produits et charges de l'exploitation courante").

Note 12 - AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2018			2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Autres créances négoce (1)	89 730	1 185	88 545	89 730	1 185	88 545
Autres créances bricolage (1)	10 418	10	10 408	10 418	10	10 408
Charges constatées d'avance négoce	2 319		2 319	2 319		2 319
Charges constatées d'avance bricolage	421		421	421		421
Total	102 888	1 195	101 693	102 888	1 195	101 693

(1) détail ci-après

	2018	2017
(1) Les autres créances de l'exploitation qui représentent un montant global net de :	98 953	98 953
se décomposent de la manière suivante :		
Remises, rabais et ristournes à recevoir (a)	42 862	38 662
Fournisseurs débiteurs (a)	14 326	14 326
Avoirs et sommes diverses à recevoir (a)	14 291	14 291
Créances sur cessions d'immobilisations	1 364	1 364
Créances de TVA	13 686	13 686
Débiteurs divers	4 212	4 212
Créances sociales	1 108	1 108
Etat - impôt sur les sociétés	9 197	9 197
Autres créances fiscales	1 984	1 984
Autres créances diverses	123	123

Les autres créances de l'exploitation sont constituées principalement des remises, rabais et ristournes à recevoir des fournisseurs.

- (a) : Les CPV correspondent aux remises accordées pour l'exercice par les fournisseurs sur la base de dispositions contractuelles et de volumes d'achats réalisés. Les COOP donnent lieu à des facturations émises sur la base de contrats de prestations de services dont le contenu et la rémunération sont définis entre les fournisseurs et la Société. A la clôture de l'exercice, la direction évalue les avoirs à recevoir relatifs aux CPV sur la base des dispositions contractuelles définies avec chaque fournisseur et des statistiques d'achats issues du système de gestion de Groupe. La provision pour avoirs à recevoir est diminuée des avoirs versés par ces fournisseurs et comptabilisés au cours de l'exercice relatifs à ces contrats. Les factures à établir relatives aux COOP sont estimées sur la base des contrats conclus pour l'exercice et pour lesquels les prestations ont été effectuées mais non encore facturées. Compte tenu des intérêts financiers communs entre les différentes sociétés du Groupe SAMSE et afin d'améliorer la facturation, le recouvrement et le règlement des CPV et COOP, une convention de centralisation des règlements a été établie, pour une durée indéterminée. Les schémas de comptabilisation de cette convention conduisent à faire apparaître distinctement les montants des créances et des dettes relatives à ces opérations. Les soldes figurants en créances et en dettes correspondent aux positions avec les sociétés mises en équivalence.

Aucune des autres créances ne présente un risque significatif de non recouvrement ; ce qui explique le faible montant des provisions pour dépréciation.

Note 13 - DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Valeurs mobilières de placement négoce	30 843	32 525
Valeurs mobilières de placement bricolage	0	0
Disponibilités négoce	28 057	43 416
Disponibilités bricolage	2 820	4 546
Total	61 730	80 487

13.1. TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE

	2018	2017
Valeurs mobilières de placement	30 843	32 525
Disponibilités	30 887	47 962
Trésorerie passive	-16 528	-22 080
Total	45 202	58 407

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse, ainsi que les valeurs mobilières de placement constituées de comptes de dépôt à terme et de SICAV monétaires en euros. Ces valeurs mobilières répondent aux différents critères pour pouvoir être reconnues en équivalents de trésorerie : il s'agit de placements à court terme qui à l'origine ont une échéance inférieure ou égale à trois mois (la durée de placement peut aller jusqu'à six mois si tous les autres critères sont respectés), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les critères d'IAS 7 des placements à court terme sont respectés.

Note 14 - CAPITAUX PROPRES

14.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation			
	Actions émises	Actions propres détenues	Actions en circulation
	3 458 084	10 125	3 447 959

14.2. CAPITALISATION BOURSIERE

	Actions émises	Cours de bourse au 31/12/2018	Capitalisation boursière en €
	3 458 084	121,70	419 069,044

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions total	Augmentation de capital	Montant du capital social en €
Au 31 décembre 2015	1	0	3 458 084	0	3 458 084
Au 31 décembre 2016	1	0	3 458 084	0	3 458 084
Au 31 décembre 2017	1	0	3 458 084	0	3 458 084

14.3. INTERETS NON CONTROLANTS

	2017
La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	9 476
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	2 622
Total	12 098

. Rachat d'intérêts minoritaires (1,76%) sur la société LA BOITE A OUTILS

L'opération se détaille de la manière suivante :

(en milliers d'euros)

Part des intérêts non contrôlants reprise	1 490
Prix d'acquisition des 1,76%	-1 689
Impact comptabilisé en capitaux propres (part Groupe)	-199

. Rachat d'intérêts minoritaires (14,98%) sur la société BTP DISTRIBUTION

L'opération se détaille de la manière suivante :

(en milliers d'euros)

Part des intérêts non contrôlants reprise	1 406
Prix d'acquisition des 14,98%	-1 569
Impact comptabilisé en capitaux propres (part Groupe)	-163

Les autres rachats d'intérêts minoritaires n'ont pas engendré d'impact significatif sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2018

Les intérêts non contrôlants du Groupe SAMSE sont principalement issus des entités suivantes:

		2018	2017
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	bricolage	50,98	50,98
COMPTOIR FROMENT	bricolage	50,98	50,98
BTP DISTRIBUTION	négoce	48,17	48,17
LA BOITE A OUTILS	bricolage	1,96	1,96

Les informations financières relatives aux entités mentionnées ci-dessus, préparées en conformité avec les normes IFRS, se résument comme suit :

(données avant élimination interco. avec les autres entités du Groupe)	EDB FROMENT		COMPTOIR FROMENT		BTP DISTRIBUTION		LA BOITE A OUTILS	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Chiffre d'affaires	15 921	15 221	17 502	17 502	37 441	37 441	243 525	243 525
Résultat opérationnel courant	1 648	1 648	1 936	1 936	1 421	1 421	9 567	9 567
Résultat net	1 197	1 197	1 384	1 384	979	979	6 138	6 138
Résultat net - Part attribuable aux intérêts non contrôlants	610	610	706	706	472	472	123	123
Autres éléments du résultat global	0	0	-12	-12	4	4	-97	-97
Résultat global total	1 197	1 197	1 372	1 372	983	983	6 041	6 041
Résultat global total - Part attribuable aux intérêts non contrôlants	610	610	699	699	474	474	121	121
Actifs non courants	1 883	1 883	3 103	3 103	2 757	2 757	77 557	77 557
Actifs courants	4 144	4 144	3 864	3 864	15 029	15 029	73 955	73 955
Dettes non courantes	96	96	84	84	1 265	1 265	22 754	22 754
Dettes courantes	3 029	3 029	3 441	3 441	6 829	6 829	58 850	58 850
Actifs nets	2 902	2 902	3 442	3 442	9 692	9 692	69 908	69 908
Actifs nets - Part attribuable aux intérêts non contrôlants	1 479	1 479	1 755	1 755	4 669	4 669	1 381	1 381
Flux de trésorerie générés par l'activité	1 184	1 184	1 846	1 846	-422	-422	9 341	9 341
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-393	-393	-879	-879	-431	-431	-15 881	-15 881
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-766	-766	-946	-946	723	723	1 721	1 721
Augmentation ou diminution de la trésorerie	25	25	21	21	-130	-130	-4 819	-4 819
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants au cours de l'exercice	392	392	484	484	11	11	46	46

14.4. GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capitaux propres solide pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché, et faire face au développement futur de l'activité.

Le Groupe porte une attention particulière au rendement des capitaux propres et au niveau des dividendes versés.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 3 mai 2018.

Le pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé est de 10%.

Le prix d'achat unitaire maximum a été fixé à 200€.

14.5. TITRES D'AUTOCONTRÔLE

		2017
Nombre d'actions		7 904
Montant en K€		659
Valeur d'inventaire :		1 316

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Ils sont affectés soit à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés, soit à l'animation du marché.

Ces actions auto-détenues n'ont pas de droit de vote.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 3 mai 2018. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital.

Sur l'exercice 2018, 12 801 titres ont été acquis et 11 952 ont été cédés dans le cadre du contrat de liquidité, et 1 406 titres ont été acquis dans le cadre du contrat de rachat.

14.6. RESERVES ET RESULTATS NETS CONSOLIDES - PART DU GROUPE -

		2017
Réserves		401 712
Résultat		40 309
Total		442 021

14.7.a REPARTITION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE (en %)

	2018		2017	
	% du capital détenue	% en droits de vote	% du capital détenue	% en droits de vote
Nominatifs				
- DUMONT INVESTISSEMENT	56,17	60,69	56,17	60,69
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	21,13	22,83	21,13	22,83
- CM-CIC INVESTISSEMENT	5,29	5,71	5,29	5,71
- DIVERS	2,39	3,11	3,01	3,11
sous total	85,47	92,34	85,60	92,34
Porteurs				
- FCP CENTIFOLIA	4,01	2,17	4,01	2,17
- FCP STOCK PICKING FRANCE	0,27	0,14	1,70	0,92
- BROWN BROTHERS HARRIMAN	1,07	0,58	1,07	0,58
- AUTO-DETENTION	0,23	0,00	0,23	0,00
- DIVERS	8,89	4,92	7,39	3,99
sous total	14,53	7,71	14,40	7,66
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

14.7.b REPARTITION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE (en nombre de voix et nombre d'actions)

	2018		2017	
	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote
Nominatifs				
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 942 521	3 885 042	1 942 521	3 885 042
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	1 461 280	730 640	1 461 280
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	365 450	182 725	365 450
- DIVERS	99 613	199 371	104 213	199 371
sous total	2 955 500	5 911 143	2 960 099	5 911 143
Porteurs				
- FCP CENTIFOLIA	138 700	138 700	138 700	138 700
- FCP STOCK PICKING FRANCE	58 902	58 902	58 902	58 902
- BROWN BROTHERS HARRIMAN	37 000	37 000	37 000	37 000
- AUTO-DETENTION	7 904	0	7 904	0
- DIVERS	255 479	255 479	255 479	255 479
sous total	497 985	490 081	497 985	490 081
Total	3 453 485	6 401 224	3 458 084	6 401 224

Note 15 - PROVISIONS

15.1. DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2018			2017		
	Courant	Non Courant	Total	Courant	Non Courant	Total
Provisions pour litiges	1 012	167	1 179	1 127		1 127
Autres provisions pour risques et charges	202	26	228	1 049	519	1 568
Provisions pour retraites et autres obligations		13 423	13 423		13 810	13 810
Provisions pour restructurations	476		476	896		896
Provisions pour impôts			0			0
Total	2 290	13 590	15 880	3 072	14 329	17 401

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes et des charges futures estimées. Elles sont de nature diverse ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales et à des risques et charges de l'exploitation courante.

15.2 EVOLUTION DES PROVISIONS

	Litiges matériaux	Risques et charges	Retraites et autres obligations	Restructurations	Impôts	Total
Saldo début de l'exercice	1 127	1 089	1 483	476	0	4 175
Dotations	607	438	1 132	142		2 319
Reprises utilisées	408	620	1 471	562		3 061
Reprises non utilisées	85		28			113
Variations de périmètre Entrées			97			97
Variations de périmètre Sorties	61	195				256
Ecart actuariels constatés en capitaux propres			883			883
Virements						0
Saldo fin de l'exercice	1 180	1 161	1 483	476	0	4 300

détail de la provision pour risques et charges :

Provision pour garantie donnée aux clients	137
Provision pour travaux	172
Provision pour charges de personnel	320
Provision pour risques sociaux	240
Provision pour risques et charges divers	322

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - des provisions sont constatées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que cette obligation peut être estimée de manière fiable.

Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture des comptes.

En ce qui concerne la provision pour garantie donnée aux clients sur certains types de produits, celle-ci couvre les risques de retour sur les produits vendus et le remplacement des produits défectueux.

Ces provisions sont calculées à partir d'informations recueillies auprès du service commercial qui recense les réclamations des clients.

Le Groupe comptabilise également des provisions fondées sur des données statistiques établies sur la base de son expérience passée et sur des hypothèses déterminées face au risque attendu sur des produits techniques récents qui peuvent s'altérer plus rapidement que prévu.

15.3. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET MEDAILLES DU TRAVAIL

A - PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Il n'existe pas, pour le Groupe, de régime de retraite à prestations définies autre que les indemnités légales de départ à la retraite en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan, sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice. La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 12 678 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques		taux	
augmentation annuelle des salaires :	cadres	2,00%	(2,00% en 2017)
	non cadres	2,00%	(2,00% en 2017)

Paramètres sociaux

départ à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.
Le taux de charges sociales retenu est de 46% pour l'ensemble des catégories.
Le taux de turn-over annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

Cadres		Non cadres		Cadres		Non cadres	
16 - 25 ans	3,00%	18,00%	16 - 25 ans	1,00%	16,00%		
26 - 30 ans	3,00%	15,00%	26 - 30 ans	1,00%	12,00%		
31 - 35 ans	16,00%	12,00%	31 - 35 ans	1,00%	12,00%		
36 - 40 ans	6,00%	10,00%	36 - 40 ans	1,00%	9,00%		
41 - 45 ans	4,00%	11,00%	41 - 45 ans	3,00%	8,00%		
46 - 50 ans	6,00%	5,00%	46 - 50 ans	3,00%	6,00%		
51 - 55 ans	4,00%	5,00%	51 - 55 ans	1,00%	6,00%		
56 - 67 ans	0,00%	0,00%	56 - 67 ans	0,00%	5,00%		

Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table INSEE 2017.
La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.
Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX € corporate AA 10+.
Le taux retenu s'élève à 1,62 % au 31 décembre 2018 (contre 1,45 % en 2017).

Le Groupe n'a pas couvert l'engagement de retraite par des versements significatifs à un fonds sur l'exercice 2018.

La dotation nette de l'exercice s'élève à 663 milliers d'euros.

Cette charge se répartit de la façon suivante :

en milliers d'euros	
Coût des services rendus	396
Coût de l'actualisation	-176
Ecarts actuariels (1)	-883

(1) Enregistrés directement dans les autres éléments du résultat global

Sensibilité des hypothèses actuarielles

L'impact d'une variation de -15 points de base sur le taux d'actualisation générerait une variation de +1,7% du montant total de l'engagement.

B - Médailles du travail

Au 31 décembre 2018, cette provision représente un montant de 1 745 milliers d'euros.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

pour l'attribution de la médaille du travail		20, 30, 35 et 40 ans					
détermination d'un coefficient de mortalité selon la table INSEE 2017							
détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise d'après les taux annuels de turnover suivants							
Cadres		Non cadres		Cadres		Non cadres	
16 - 25 ans	3,00%	18,00%	16 - 25 ans	1,00%	16,00%		
26 - 30 ans	3,00%	15,00%	26 - 30 ans	1,00%	12,00%		
31 - 35 ans	16,00%	12,00%	31 - 35 ans	1,00%	12,00%		
36 - 40 ans	6,00%	10,00%	36 - 40 ans	1,00%	9,00%		
41 - 45 ans	4,00%	11,00%	41 - 45 ans	3,00%	8,00%		
46 - 50 ans	6,00%	5,00%	46 - 50 ans	3,00%	6,00%		
51 - 55 ans	4,00%	5,00%	51 - 55 ans	1,00%	6,00%		
56 - 67 ans	0,00%	0,00%	56 - 67 ans	0,00%	5,00%		

Le taux de charges sociales retenu est de 46 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux d'augmentation annuelle des salaires retenu pour les cadres et les non cadres s'élève à 2 % (taux identique à celui de 2017).

15.4. PROVISIONS CARTES DE FIDÉLITÉ (PROGRAMME DE FIDÉLISATION DES CLIENTS)

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des avantages valorisés en euros qu'ils peuvent par la suite utiliser en déduction de leurs futurs passages en caisse.

Règle d'obtention des avantages :

- Pour un montant d'achats compris entre 0,01 € et 19,99 € : 0,10 € cumulés sur la carte.
- Puis 0,10 € seront cumulés par tranche de 10 € d'achats supplémentaires.

Les avantages accumulés n'ont pas de date de fin de validité à condition d'au minimum un passage en caisse par année civile, et ne sont pas convertibles en espèces.

Ces avantages sont comptabilisés en réduction des ventes, et éventuellement repris en cas d'annulation.

L'impact de ce programme de fidélisation minore le chiffre d'affaires de l'activité Bricolage de 239 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

16.1. DETAIL DE LA CHARGE D'IMPOT

	2018	2017
Charge d'impôt exigible	14 798	14 822
Impôts différés	-270	-242
Total	14 528	14 580

16.2. IMPOTS DIFFERES AU BILAN

	2018	2017
Impôts différés actifs	2 346	2 346
Impôts différés passifs	7 836	7 836
Impôts différés nets	-5 490	-5 490

Les impôts différés actifs relatifs aux reports déficitaires s'élevaient à 836 milliers d'euros (2 508 milliers d'euros en base) au 31 décembre 2018, contre 770 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les déficits cumulés n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un impôt différé actif s'élevaient à 1 059 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

16.3. IMPOTS DIFFERES

		2018	2017	Variation
		2018/2017		
IMPOTS DIFFERES ACTIFS				
à l'ouverture de l'exercice		3 404	3 404	-1 058
Produit de l'exercice				0
Charge de l'exercice		573	73	500
Mouvements de périmètre	Entrées	207	199	68
Mouvements de périmètre	Sorties			
Virements		305	-1 184	1 489
à la clôture de l'exercice		2 346	2 346	-1
IMPOTS DIFFERES PASSIFS				
à l'ouverture de l'exercice		9 384	9 384	-1 548
Produit de l'exercice		541	315	231
Charge de l'exercice				0
Impacts réserves		256	-49	-309
Mouvements de périmètre	Entrées	134		134
Mouvements de périmètre	Sorties			
Virements		305	-1 184	1 489
à la clôture de l'exercice		7 836	7 836	-465
VALEUR NETTE				
à l'ouverture de l'exercice		-5 980	-5 980	490
à la clôture de l'exercice		-5 025	-5 490	464
Variation nette des impôts différés		464	490	

16.4. PREUVE D'IMPOT

	2018	2017
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	39 316	38 659
Impôt exigible	14 756	14 822
Impôts différés	27	-242
RESULTAT AVANT IMPOT	54 099	53 239
Dépréciation des écarts d'acquisition	-91	1 035
Impact des différences permanentes	322	466
Swaps	26	-158
Reportis déficitaires non reconnus sur l'exercice	431	633
Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	1 030	-232
Impact des dividendes	-90	335
ID sur titres mis en équivalence	129	-456
Plus value exonérée		-218
Quote part de frais sur plus values exonérées	4	26
Quote part des sociétés transparentes mises en équivalence	135	-21
Gains et pertes liés à des variations de parts d'intérêts avec prise de contrôle	732	
Effets des bases sans impôt différé	628	-981
Dépenses de mécénat ouvrant droit à crédit d'impôt	817	625
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	7 790	-7 921
BASE FISCALE	67 097	46 392
Taux de l'impôt	33,33	33,33
Contribution sociale (3,3%)	223	320
Surtaxe exceptionnelle des grandes entreprises		1 574
Crédit d'impôt	516	-529
Contribution de 3% sur les distributions de dividendes (1)	159	-1 130
Impôts différés: impact des lois de finance 2017 et 2018 (2)	39	-1 125
Impact du taux d'impôt à 28% (3)	-469	
Divers	1	8
IMPOT THEORIQUE	14 783	14 580
CHARGE REELLE D'IMPOT	14 783	14 580
Taux réel de l'impôt	31,39	31,43

(1): Sur l'exercice 2017, impact de la demande de remboursement de la taxe de 3% sur les dividendes, à la suite de l'invalidation de cette taxe par le Conseil Constitutionnel.

(2): Incidence de l'application progressive du taux d'impôt sur les sociétés à 25% pour les impôts différés à long terme. Le principal impact concerne les impôts différés relatifs aux amortissements dérogatoires. La totalité des impacts liés à la baisse du taux a été enregistrée en résultat, les effets relatifs aux autres éléments du résultat global étant peu significatifs.

(3): Impact de l'application progressive du taux d'impôt sur les sociétés à 28% (lois de finances 2017 et 2018).

16.5. PRINCIPAUX ELEMENTS A L'ORIGINE DES IMPOTS DIFFERES

	2016	2017
Congés payés	119	811
Participation des salariés	19	98
Provisions pour indemnités de fin de carrière	218	46
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	473	-1 737
Organic et taxes sur les grandes surfaces	15	68
Activation des déficits	65	-836
Crédit bail	26	136
Ecart évaluation terrains et constructions	174	669
Impôts différés: impact des lois de finance 2017 et 2018 (cf. note 16.4)	68	1 125
Autres	23	110
Total	463	490
Variation des impôts différés actif	2	-1 058
Variation des impôts différés passif	156	1 548
Total	463	490

	2016	2017
Analyse de la variation nette des impôts différés :		
Charge ou produit d'impôts différés au compte de résultat	27	242
Impôts différés sur les écarts d'évaluation des terrains et constructions des sociétés entrées dans le périmètre	0	0
Impôts différés sur les entrées ou sorties du périmètre	132	199
Impôts différés sur les retraitements impactant les réserves	364	49
Total	463	490

Note 17 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

17.1. DETAIL DES DETTES FINANCIERES

	Valeur bilan au 31/12/2016			Valeur bilan au 31/12/2017		
	Non courants	Courants	Total	Non courants	Courants	Total
Locations financement	417	252	1 200	465	65	530
Emprunts	124 900	57 053	182 553	131 496	57 371	188 867
Engagements de rachat de minoritaires	4 353		4 353	586		586
Autres financements	3 242	36	3 278	2 258	11	2 269
Instruments financiers dérivés	33	50	83	61	51	112
Total des passifs financiers (hors concours bancaires)	133 445	68 339	191 784	134 866	57 498	192 364
Concours bancaires courants		16 529	16 529		22 080	22 080
Total des passifs financiers (avec concours bancaires)	133 445	84 868	208 313	134 866	79 578	214 444

17.2. ECHEANCES DES DETTES COURANTES ET NON COURANTES

	au 31/12/2018 ECHEANCES			au 31/12/2017 ECHEANCES		
	à 1 an au + 5 ans	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au + 5 ans	1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts et dettes financières	74 859	117 256	16 174	79 578	121 120	13 746
Fournisseurs et comptes rattachés	152 941			186 450		
Autres dettes	112 678			106 455		
Total	340 527	117 256	16 174	372 483	121 120	13 746

17.3. RISQUE DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE MARCHE (cf. Chapitre 3.4 du Document de Référence)

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la Direction Administrative et Financière.

- Le risque de taux est suivi de manière régulière. Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable. Les opérations de couverture de taux à la clôture de l'exercice s'élèvent à 7 650 milliers d'euros dont 3 829 milliers d'euros à moins d'un an. Ces opérations sont valorisées et contrôlées tous les trimestres (calcul de la valeur de marché des opérations de couverture en application de la norme IAS 39).
- Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de liquidité. Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer notamment les dépenses d'investissements opérationnels. Le Groupe dispose d'une centralisation de trésorerie interne et, en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires. Le montant des découverts autorisés à la clôture de l'exercice s'élève à 153 millions d'euros. Les découverts ont été utilisés pour 16 529 milliers d'euros soit en % : 10,8.

Certains emprunts souscrits par le Groupe sont soumis à des « covenants » susceptibles d'entraîner un remboursement anticipé en cas de non respect. Les calculs des ratios financiers afférents aux « covenants » sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 31 décembre. Le Groupe s'est engagé à respecter le covenant suivant au 31 décembre 2018:

Endettement global net élargi au crédit bail / Fonds propres. Ce ratio doit être inférieur à 1.

Au 31 décembre 2018, ce ratio financier est respecté et s'élève à 0,30.

La dette financière concernée représente 38 056 milliers d'euros à fin décembre 2018 (contre 42 675 milliers d'euros au 31 décembre 2017).
- Dans le cadre de ses différents programmes d'opérations sur actions propres, le Groupe SAMSE a acquis au cours de l'exercice 14 207 actions et en a cédé 11 952. Au 31 décembre 2018, le Groupe SAMSE est propriétaire de 10 159 actions propres. A cette date, ces actions sont valorisées à leur valeur historique pour 919 milliers d'euros. La valeur d'inventaire de ces actions au 31 décembre 2018 est de 1 333 milliers d'euros. Les valeurs mobilières du Groupe SAMSE sont représentées essentiellement par des comptes à terme d'une valeur de 30 843 milliers d'euros au 31 décembre 2018.
- Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de change, et l'ensemble de sa dette financière est libellé en euro.

17.4. CARACTERISTIQUES DES AUTRES FINANCEMENTS A COURT TERME ET DECOUVERTS BANCAIRES

Les autres financements à court terme s'élèvent à 16 529 milliers d'euros et sont relatifs à des découverts bancaires.

17.5. VALORISATION DES SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2018 a conduit le Groupe à comptabiliser un produit financier de 57 milliers d'euros.

Le tableau, ci-dessous récapitule par SWAP, l'ensemble des opérations en valeur au 31 décembre 2018.

N°SWAP	Au 31/12/2018	VALORISATION SWAPS 31/12/2018			Au 31/12/2017	Au 31/12/2017
	Capital nominal EUR/CHF (M€)	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	Valeur de marché en €	Valeur de marché en €
D03	0	30/06/2018	TF 0,37%	EURIBOR 3M	0	-1 317
33	0	01/03/2018	TF 0,89%	EURIBOR 3M	0	-381
34	0	10/10/2018	TF 1,00%	EURIBOR 3M	0	-5 043
35	750 000	01/07/2019	TF 0,48%	EURIBOR 3M	-3 014	-13 937
36	180 000	28/03/2019	TF 1,09%	EURIBOR 3M	325	-8 002
37	550 000	25/04/2019	TF 1,70%	EURIBOR 3M	-1 852	-13 011
38	5 000 000	01/07/2022	TF 0,25%	EURIBOR 3M	-4 323	-52 620
39	1 250 000	10/03/2020	TF 1,00%	EURIBOR 3M	-3 085	-14 428
40	0	30/10/2018	TF -0,17%	EURIBOR 3M MOY M-1	0	-3 118
	7 650 000		TOTAL		53 395	-111 857

17.6. ENCOURS DES DETTES FINANCIERES

	au 31/12/2018				au 31/12/2017			
	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	74 895	117 255	15 175	207 325	79 578	121 120	13 746	214 444
Taux fixe	47 594	100 901	8 505	157 000	42 112	94 474	4 272	140 858
Taux variable	27 274	16 355	7 374	50 999	37 466	26 646	9 474	73 586
Position nette avant gestion	27 274	16 355	7 374	50 999	37 466	26 646	9 474	73 586
Hors bilan (swaps de taux)	3 825	3 821	0	7 646	8 254	7 650	0	15 904
Position nette après gestion	24 445	12 484	7 374	43 703	29 212	18 996	9 474	57 682

Une hausse des taux d'intérêts de 1 % majorerait le coût de l'endettement du Groupe SAMSE de 504 milliers d'euros.

17.7. DETERMINATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	2016	2017
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes	182 735	188 690
Intérêts courus sur dettes et agios bancaires	123	177
Dettes relatives au crédit bail	235	530
Dettes rattachées à des participations (1)	2 216	2 216
Dettes diverses	147	165
Engagements de rachat de minoritaires	4 957	586
Total	191 364	192 364
ENDETTEMENT FINANCIER NET		
Emprunts et dettes financières	151 784	192 364
Trésorerie nette	48 582	58 407
Total	148 582	133 957
VALEUR NETTE AU BILAN		
Dettes à long terme	135 145	134 866
Dettes à court terme	74 937	79 578
Total des dettes	208 313	214 444
Disponibilités et Equivalents de Trésorerie	59 731	80 487
ENDETTEMENT FINANCIER NET	76 582	133 957
(1) Détail des dettes rattachées à des participations		
RG BRICOLAGE	1 571	2 027
DUMONT INVESTISSEMENT	1 131	
SCI ENTREPOT FROMENT	412	156
SCI CHABER	102	33
Total	3 217	2 216

Note 10 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017
Fournisseurs négoce	160 632	160 632
Fournisseurs bricolage	25 818	25 818
Total	186 450	186 450

Note 19 - AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Dettes fiscales et sociales négoce	53 165	54 769
Dettes fiscales et sociales bricolage	21 781	20 969
Dettes sur immobilisations négoce	41	1 339
Dettes sur immobilisations bricolage	72	550
Autres dettes négoce	24 170	26 569
Autres dettes bricolage	243	406
Produits constatés d'avance négoce	120	438
Produits constatés d'avance bricolage	1 074	1 415
Total	112 678	106 455

Le poste "Autres dettes négoce" comprend les opérations relatives à la convention de centralisation des règlements des CPV et COOP (cf. note 12).

Note 20 - CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

20.1. DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Ventes de marchandises	1 027 862	261 114	1 288 976	1 026 835	267 979	1 294 814
Camionnages et prestations de services	21 767	15 514	37 281	29 268	14 623	43 891
Intérêts des créances commerciales	0	0	0	10	0	10
Frais fixes de facturation	1 563	0	1 563	1 576	0	1 576
Total	1 051 192	286 628	1 337 820	1 057 689	282 602	1 340 291

20.2. AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Produits divers	15	0	15	86	0	86
Total	15	0	15	86	0	86

20.3. EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE

	2018	% d'évolution 2018/2017		
		2017	à périmètre "non comparable"	à périmètre "comparable"
Négoce	1 057 689	1 057 689	6,94	5,42
Bricolage	282 602	282 602	4,64	5,35
Total	1 340 291	1 340 291	6,46	5,41

Le chiffre d'affaires à périmètre "non comparable" est le chiffre d'affaires réel du Groupe publié.
 Pour mesurer sa croissance organique, le Groupe utilise la notion de "comparable" qui consiste à retraiter le chiffre d'affaires des effets de variations de périmètre significatives intervenues au cours des années 2017 et 2018.

Note 21 - CHARGES DE PERSONNEL

21.1.a FRAIS DE PERSONNEL PAR ACTIVITE

	2018	2017
Négoce	161 984	152 507
Bricolage	61 341	56 389
TOTAL	223 325	208 896

21.1.b CHARGES PRISES EN COMPTE DANS LES FRAIS DE PERSONNEL

	2018	2017
Participation des salariés	1 750	1 304
	1 536	1 447
TOTAL	3 286	2 751
Abonnement FCP	1 959	1 967
	1 053	918
TOTAL	3 012	2 885

21.1.c EVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL

	2018	2017	% d'évolution 2018/2017	
			à périmètre non comparable	à périmètre comparable
Négoce	151 954	152 507	6,21	4,39
Bricolage	61 341	56 389	8,78	9,15
TOTAL	213 295	208 896	6,91	5,68

A la suite de la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le Groupe a enregistré un produit de 7 290 milliers d'euros au 31 décembre 2018 (7 921 milliers d'euros au 31 décembre 2017). Ce dernier a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

21.2.DETAIL DES EFFECTIFS MOYENS PAR ACTIVITE INTEGREE

SOCIETES	2018	2017
NEGOCE	1 724	3 462
SA SAMSE	1 576	1 515
SA DORAS	770	752
M+	555	538
SAS MAURIS BOIS	125	108
SAS SOCOBOIS	82	87
SAS ZANON TRANSPORTS - prise de contrôle sur l'exercice 2018	29	
PIERRE HENRY ET FILS (GROUPE)	65	75
SAS ROGER CLEAU	61	60
SAS BTP DISTRIBUTION	61	58
SAS CELESTIN MATERIAUX	55	55
SA CHRISTAUD	54	54
SARL BILLMAT - prise de contrôle sur l'exercice 2018	45	
SAS REMAT	32	28
SAS FOREZ MAT	26	26
SAS LEADER CARRELAGES	19	17
SAS BLANC MATERIAUX	15	18
SAS ETS MARTIN - prise de contrôle sur l'exercice 2018	13	
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	13	12
SAS CLAUDE MATERIAUX	11	11
SARL GET ELECTRIC	7	7
SA DUMONT INVESTISSEMENT	6	6
SAS VAUDREY	6	6
SAS OUTIMAT B.T.P.	5	6
SAS MAT APPRO	5	5
SAS SWEETAIR FRANCE - Cession sur l'exercice 2018		18
BRICOLAGE	1 734	1 671
SAS LA BOITE A OUTILS	1 612	1 418
SAS COMPTOIR FROMENT	81	74
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	75	68
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS	71	61
SAS DEDB REMIREMONT - Fusion dans la SAS LA BOITE A OUTILS sur 2018		50
	3 458	5 133

21.3 EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	2018	2017
Employés et Ouvriers	3 753	3 519
Techniciens, Agents de maîtrise	306	881
Cadres	794	733
TOTAL	5 443	5 133

Note 22 -CHARGES EXTERNES

	2016	2017	% de variation à périmètre non comparable	% de variation à périmètre comparable
Sous traitance générale	4 415	7 581	24,21	17,15
Locations et transport de biens	26 033	29 218	-4,06	0,47
Entretiens et réparations	12 295	11 714	4,87	2,99
Primes d'assurance	4 237	4 112	20,06	17,46
Services extérieurs divers	2 739	2 351	-4,76	-4,76
Personnel extérieur à l'entreprise	6 971	7 758	-10,14	-10,21
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 675	5 769	15,70	15,29
Publicité, publications et relations publiques	14 232	13 310	6,93	6,83
Déplacements, missions et réceptions	7 741	6 977	10,95	6,87
Frais postaux et télécommunications	3 195	3 081	3,70	2,11
Services bancaires et assimilés	1 850	1 768	2,55	0,62
Autres services	660	756	14,95	12,70
	98 406	94 395	4,25	4,28

Note 23 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	2018		2017	
	dotations	reprises	dotations	reprises
Dotations pour dépréciation des immobilisations incorporelles				
Reprises de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles				
Reprises de provision pour dépréciation des immobilisations corporelles		172		149
Net		172		149
Dotations pour dépréciation des stocks	12 364		12 822	
Reprises de provision pour dépréciation des stocks		12 371		12 704
Net	12 364		12 822	
Dotations pour dépréciation des créances	6 390		6 390	
Reprises de provision pour dépréciation des créances		7 940		6 407
Net	6 390		6 390	
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 238		2 238	
Reprises de provisions pour risques et charges		2 446		2 446
Net	2 238		2 238	
Dépréciations des écarts d'acquisition				920
Net				920
Divers				
Net				
Total	24 532	22 111	22 370	21 706
Total Net	24 532	22 111	22 370	21 706

La variation globale des dotations aux provisions et dépréciations nettes entre 2018 et 2017 provient :

des immobilisations incorporelles et corporelles	23
des stocks de marchandises	25
des créances	-1 475
des provisions pour risques et charges	-475
des écarts d'acquisition	395
Total Net	150

Note 24 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'EXPLOITATION COURANTE

	2018		2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits de cession d'actifs				1 845
Autres produits opérationnels		6 884		5 651
VNC des éléments d'actifs cédés	1 775		1 403	
Autres charges opérationnelles	6 054		9 141	
Total	7 829	6 884	10 544	7 496
Net	6 054	6 884	3 048	

Note 25 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

	2018		2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Cessions d'actifs corporels				4 878
VNC des éléments d'actifs cédés	1 985		2 379	
Autres produits et charges opérationnels	510		1 585	
Total	2 495	1 985	3 964	4 878
Net	510	1 985	914	

Passage du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel

	2018	2017
Résultat opérationnel courant	54 187	53 697
Détail des autres produits et charges opérationnels :		
Produits de cession de l'actif immobilier	3 976	3 976
VNC des éléments de l'actif immobilier cédés	-1 472	-1 472
Dépréciations immobilières Négoce	-1 225	-1 225
Dépréciations immobilières Bricolage	-347	-347
Autres produits et charges sur opérations immobilières	1 907	1 907
Cession de la société SWEETAIR FRANCE (Négoce) (1)	-490	
Cession activité Saumur (Bricolage)		-5
Produit de réévaluation ZANON TRANSPORTS	263	
Produit de réévaluation BILLMAT	53	
Charges liées à des restructurations	-1 920	-1 920
Résultat opérationnel	55 179	54 611

(1): Sur le premier semestre 2018, le Groupe a décidé de céder la société SWEETAIR FRANCE. La vente a été effectivement réalisée sur le mois de juillet 2018. Cette opération a généré un impact consolidé de -490 milliers d'euros.

Note 26 - PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	2016	2017
Produits de valeurs mobilières de placement et autres créances	203	203
Total	203	203

Note 27 -COUT DE L'ENDETTLEMENT FINANCIER BRUT

	2016	2017
Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit		
	275	2 426

Note 28 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2018		2017	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Reprise de provisions financières				
Produits des participations		413		283
Produits de cession des immobilisations financières				398
VNC des immobilisations financières cédées			247	
Autres produits divers		232		519
Autres charges diverses	45		1	
Dotations aux dépréciations financières			100	
Différences positives de change		74		80
Différences négatives de change	45		81	
	90	757	429	1 280
		801		851

Note 29 - FORMATION DU RESULTAT FINANCIER

			% de variation
	2018	2017	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	254	203	-4,43
Coût de l'endettement financier brut	-1 509	-2 426	-20,49
Coût de l'endettement financier net	-1 255	-2 223	-21,95
Autres produits et charges financiers	50	851	-22,33
RESULTAT FINANCIER	-1 019	-1 372	-21,72

Note 30 - CHARGE D'IMPOT

	2016	2017
Charges d'impôt social	14 752	14 822
Impôts différés	22	-242
	14 774	14 580

Note 31 - QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	2018	2017
PLATTARD (Groupe)	285	1 787
SAS MATERIAUX SIMC	802	914
SAS RG BRICOLAGE	206	531
SCI ENTREPOT FROMENT	223	152
SAS BOURG MATERIAUX	112	126
SAS ZANON TRANSPORTS (contribution sur 9 mois en 2018)	20	214
SA DIJON BETON	107	161
SCI CHABER	148	78
SAS DEGUERRY SAMSE	57	127
SCI LE CARREAU	13	13
SCI ESPACE PLUS	12	9
SAS DIDIER	2	20
SARL BILLMAT (prise de contrôle en début d'année 2018)	0	129
SAS TARARE MATERIAUX	1	11
	4 115	4 272

Note 32 - RESULTAT PAR ACTION

	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 458 084	7 904	3 450 180
Achats d'actions propres en cours d'exercice		2 255	-2 255
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 458 084	10 159	3 447 925
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			3 449 352
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la société SAMSE - (en €)			41 119 110
Résultat par action			11,92
	Actions en circulation	Dilution	Nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	3 449 352	0	3 449 352
Résultat dilué par action			11,92

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'action qui, au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résultera des instruments dilutifs (stock-options et actions gratuites) déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix du marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice. Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice a été obtenu de la manière suivante :

	Avant pondération	Pondération calculée au prorata temporis	Après pondération
Achats d'actions propres en cours d'exercice	2 255	-1 427	828

A - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDÉ

I - ENGAGEMENTS DONNES	2018	2017
Engagements de prise de participations	0	0
Total	0	0

B - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ

I - ENGAGEMENTS DONNES	2018	2017
Obligations en matière de location-financement immobilier		
crédit-bail	494	512
Total	494	512
Obligations en matière de location-financement mobilier		
Divers financements de véhicules et matériels	745	18
Contrats de location simple		
Véhicules	7 179	8 151
Garanties financières		
Cautions bancaires sur prêts et découverts	6 324	6 995
II - ENGAGEMENTS RECUS		
Ligne de crédit reçue et non utilisée	0	0

C - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AUX ACTIVITÉS OPERATIONNELLES DE LA SOCIÉTÉ

I - ENGAGEMENTS DONNES	2018	2017
Compromis d'achat immobilier		
Terrains	1 707	2 518
Ensembles immobiliers	9 203	9 203
Total	11 922	11 721
Cautions données dans le cadre de l'exploitation		
Cautions douanières et diverses	276	254
Indemnités de résiliation de convention de rémunération	0	0
II - ENGAGEMENTS RECUS		
Compromis de vente immobilier		
Ensembles immobiliers	3 269	3 269
Indemnités d'expropriation et de transfert d'activité	0	0
Total	3 269	3 269

Note 34 - INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées sont :

- . la société mère du groupe (Dumont Investissement),
- . les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable,
- . les entreprises associées,
- . les co-entreprises,
- . les membres du comité de direction.

Les opérations effectuées avec les filiales intégrées globalement sont éliminées.

Seules subsistent dans les comptes consolidés les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés avec lesquelles le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.

Informations (en milliers d'euros)	TRANSACTIONS		
	Entités mises en équivalence	Autres parties liées	DUMONT INVESTISSEMENT
Produits	37 210	0	32
Charges	12 694	0	2 994
Créances rattachées à des participations	2 456	0	0
Dettes rattachées à des participations	2 086	0	1 131
Comptes courants intra-groupe :			
	Actifs	4 837	0
	Passifs	11	1 595

D'une manière générale, les transactions réalisées avec les entités liées sont effectuées selon des conditions de marché.

La société DUMONT INVESTISSEMENT a des membres du " key personnel " commun avec l'émetteur.

Les comptes du Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la SA Dumont Investissement, société mère du Groupe SAMSE.

Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38 100 Grenoble

N° Siren : 345 287 734

Date de clôture : 31/12/2018

2010

Le chiffre d'affaires social réalisé par l'ensemble des sociétés opérationnelles détenues par le Groupe représente un montant global de : 2 056 143

Le passage du social au consolidé s'explique de la manière suivante :

Elimination du CA des sociétés mises en équivalence	-428 171
Retraitement IFRIC 13	-239
Elimination des opérations réciproques réalisées entre les sociétés consolidées	-200 910

Total

1 426 823

REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Cette information figure dans le Rapport de Gestion - Chapitre 3.6 - du présent document.

A. INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN (en milliers d'euros)

	Au 31/12/2018		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	20 052	20 052	20 052			
Autres actifs financiers non courants	4 238	4 238		4 238		
Clients et comptes rattachés	190 066	190 066		190 066		
Autres actifs financiers courants	105 607	105 607		105 607		
Equivalents de trésorerie	30 843	30 843		30 843		
Trésorerie	30 887	30 887		30 887		
Actifs	381 693	381 693	20 052	361 641		
Passifs financiers non courants	133 445	133 445			133 412	33
Fournisseurs et comptes rattachés	192 981	192 981			192 981	
Autres dettes courantes	112 678	112 678			112 678	
Passifs financiers courants	74 867	74 867			74 814	53
Passifs	513 971	513 971			513 885	86

	Au 31/12/2017		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	16 181	16 181	16 181			
Autres actifs financiers non courants	3 784	3 784		3 784		
Clients et comptes rattachés	172 952	172 952		172 952		
Autres actifs financiers courants	101 693	101 693		101 693		
Equivalents de trésorerie	32 525	32 525		32 525		
Trésorerie	47 962	47 962		47 962		
Actifs	375 097	375 097	16 181	358 916		
Passifs financiers non courants	134 866	134 866			134 805	61
Fournisseurs et comptes rattachés	186 450	186 450			186 450	
Autres dettes courantes	106 455	106 455			106 455	
Passifs financiers courants	79 578	79 578			79 527	51
Passifs	507 349	507 349			507 237	112

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- . IFRS 7.37a - à la date de clôture, l'analyse des actifs financiers selon leur ancienneté ne fait pas apparaître d'actifs à risque qui n'auraient pas été dépréciés.
- . IFRS 7.14 - à la date de clôture, il n'y a pas d'actifs financiers donnés en garantie des passifs.
- . IFRS 7.39a - échéancier des passifs : cf. note 17.2.

B. IMPACT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (en milliers d'euros)

Au 31/12/2016			
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-1 166	
Instruments dérivés	26		
Equivalents de trésorerie			
Total	26	-1 166	

Au 31/12/2017			
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		1 467	
Instruments dérivés	158		
Equivalents de trésorerie			
Total	158	1 467	

Note 36 - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDEES

Il convient de rappeler qu'aucun regroupement de secteurs opérationnels n'a été effectué dans le Groupe SAMSE.

Le Groupe prend en compte deux secteurs d'activité distincts : le négoce et le bricolage qui correspondent aux deux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

Les Unités Génératrices de Trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les écarts d'acquisition font l'objet d'un suivi, sont affectées systématiquement au secteur opérationnel dont elles dépendent.

Les tests annuels de dépréciation des écarts d'acquisition sont effectués conformément à la norme IAS 36.

Au 31 décembre 2018, le Groupe est structuré en deux secteurs distincts d'activité :

- le négoce de matériaux de construction
- le bricolage

Les résultats par secteur d'activité pour les exercices clos au 31 décembre sont détaillés ci-après :

	2018			2017		
	Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Chiffre d'affaires	1 317 863	309 672	1 627 535	1 229 178	297 048	1 526 226
inter-secteurs	(85 755)	(14 144)	(200 910)	(171 489)	(14 446)	(185 935)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 231 095	295 528	1 426 623	1 057 689	282 602	1 340 291
Résultat Opérationnel Courant	40 509	13 576	54 085	38 395	15 302	53 697
Résultat Opérationnel	40 733	14 442	55 175	40 140	14 471	54 611
Résultat financier	(789)	(275)	(1 079)	(1 021)	(351)	(1 372)
Quote part des résultats des entreprises associées	3 325	220	4 145	3 497	775	4 272
Impôt			14 783			(14 580)
Résultat net			43 462			42 931

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

	2018			2017		
	Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Dotations aux amortissements	23 193	7 367	30 560	22 253	7 312	29 565
Dépréciations des écarts d'acquisition	523		523	920		920
Dépréciations des immobilisations incorporelles						
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	65	(77)	(12)	(57)	(92)	(149)
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles						
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des créances	1 375	60	1 435	26	(43)	(17)
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des stocks	343	(436)	(93)	208	(90)	118
Dotations et reprises de provisions diverses	(67)	(110)	(177)	(429)	221	(208)

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs pour les exercices clos le 31 décembre :

	2018			2017		
	Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Actifs	815 455	155 025	970 480	783 039	159 745	942 784
Entreprises associées	41 413	3 057	44 470	41 075	2 846	43 921
Total des actifs	857 868	158 082	1 015 950	824 114	162 591	986 705
Total des dettes	447 315	91 227	538 542	438 430	94 157	532 587
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	28 190	6 534	34 724	30 586	10 168	40 754

Le Groupe dispose de deux secteurs d'activité qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques. Ces unités offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles exigent des stratégies d'achat et commerciales différentes.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- . Négoce de matériaux de construction, qui comprend la distribution de matériaux pour le bâtiment et les travaux publics.
- . Bricolage, qui comprend la distribution d'articles de bricolage, de jardinage et d'équipements intérieur.

Toutes les activités du Groupe ont été regroupées au sein de ces deux secteurs et n'opèrent que sur un seul secteur géographique, la France.

Concernant le niveau d'intégration, chaque secteur correspond à un regroupement d'entités juridiques qui sont chacune dédiée à un et un seul secteur d'activité.

Les méthodes comptables des secteurs présentés sont identiques et les résultats communiqués dans le reporting interne sont arrêtés selon les mêmes méthodes retenues en fin d'exercice, conformément aux normes IFRS appliquées dans le Groupe.

Par conséquent, aucun tableau de rapprochement des données consolidées avec le total des secteurs réconciliés n'est présenté.

La performance est évaluée sur la base du résultat avant impôt du secteur. La Direction Générale utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

Les prix de transferts entre les secteurs sont déterminés dans des conditions de concurrence normale.

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé dans les deux secteurs concernés.

NATURE DES PRESTATIONS	EXERCICE				EXERCICE PRECEDENT				TOTAL			
	2018		2017		2018		2017		2018		2017	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
AUDIT												
Certification des comptes individuels et consolidés	418 123 €	59%	386 106 €	60%	148 925	21%	142 908 €	22%	140 728	20%	114 635 €	18%
- Emetteur	101 640 €	56%	99 532 €	57%	79 845	44%	73 703 €	43%				
- Filiales intégrées globalement	316 483 €	60%	286 574 €	61%	69 080	13%	69 205 €	15%	140 728	27%	114 635 €	24%
Services autres que la certification des comptes			7 550 €	100%								
- Emetteur			7 550 €	100%								
- Filiales intégrées globalement												
SOUS-TOTAL AUDIT	418 123 €	59%	393 656 €	60%	148 925	21%	142 908 €	22%	140 728	20%	114 635 €	18%
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social et autres												
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS												
TOTAL			393 656 €	60%			142 908 €	22%	140 728	20%	114 635 €	18%